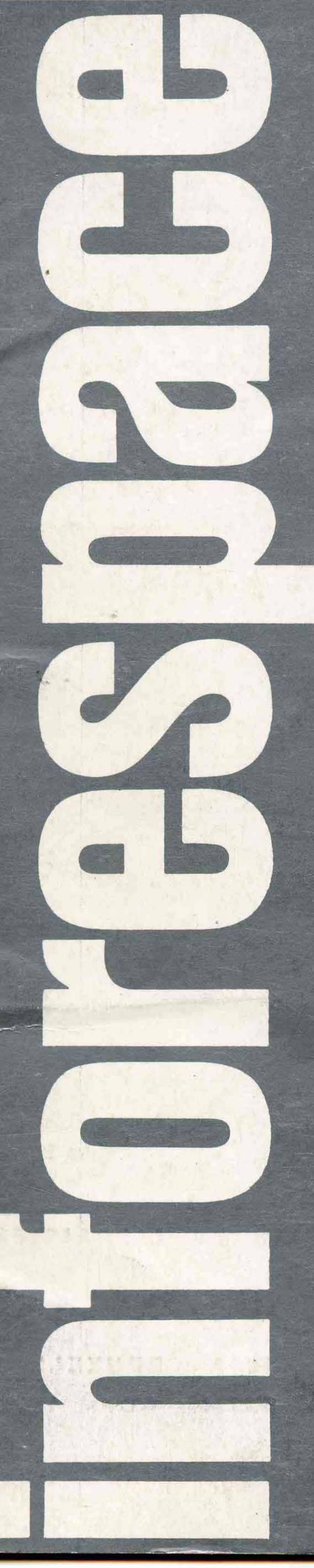
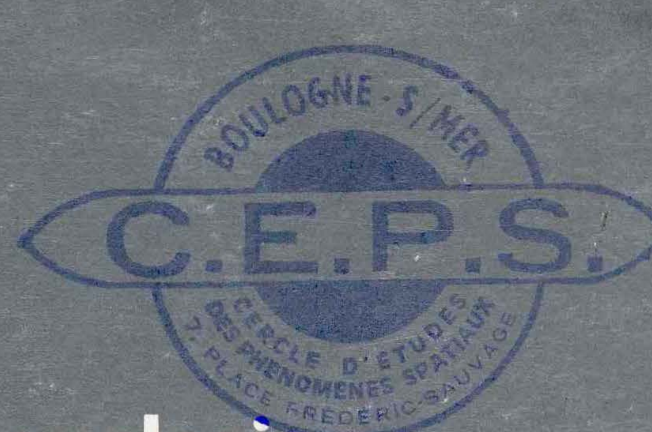




cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1972 n° 1, 1ère année

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/23.60.13
Président :
Louis Musin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Secrétaire général adjoint :
Patrick Ferryn
Trésorier :
André Versé
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut



inforespace est dédié à la mémoire de Jean-Gérard Dohmen, Président du Groupe « D » et fondateur de la Fédération Belge d'Ufologie (FBU).

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

cotisations

Affiliation : cotisations annuelles comprenant l'abonnement à Inforespace

	Belgique	Etranger
Cotisation ordinaire	F 300,—	F 350,—
Cotisation étudiant	F 200,—	F 250,—
Cotisation de soutien	F 500,— minimum	F 500,— minimum
Prix au numéro	F 50,—	F 60,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.

Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 31.62.09 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 222.255 de la Société Générale de Banque.

L'affiliation à la SOBEPS assure la participation aux réunions et conférences ainsi que l'accès à la documentation de la société.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.

Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.

Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer dans le plus bref délai.

Faites des adhésions autour de vous, plus nous serons nombreux mieux vous serez informés.

Demandez nous des spécimens gratuits de la revue pour diffusion.

Editorial

Notre pays a la réputation fondée d'être le coin de la planète où fleurit le plus grand nombre de sociétés de tous bords et de tous poils, depuis les anonymes jusqu'aux internationales en passant par les folkloriques, les philantropiques et les gastronomiques.

Mais la nôtre, qui vient de naître et que j'ai l'honneur et le plaisir de présider, est la première du genre sur notre territoire, mis à part quelques groupements fort actifs et méritoires certes, mais non structurés ni organisés.

On vous a dit à suffisance d'autre part les buts et les moyens de la SOBEPS. Je me bornerai à ajouter que dans la quête de la vérité que nous nous proposons de poursuivre, il n'y a pas de place pour les mystiques et les illuminés, pour ceux qui cherchent dans le ciel un succédané à une quelconque divinité.

Nous nous contentons de croire à la pluralité des mondes habités car nous n'avons pas la vanité ni la prétention surannée de penser que nous sommes seuls dans l'univers.

Des sommités scientifiques du monde entier réunies en 1961 en Virginie ont émis l'hypothèse, connue sous le nom d'équation de Green-Bank, selon laquelle il y aurait 50 millions de formes diverses d'intelligence **dans notre seule galaxie** !

Alors ne peut-on aisément admettre que les habitants d'au moins une planète sur ces cinquante millions aient atteint un niveau d'intelligence et un degré de technologie tels qu'ils ont asservi la matière et enfreint les lois de la gravitation. D'ailleurs, les terriens que nous sommes ne sont-ils pas en passe d'atteindre ce stade d'évolution qui permettra un jour à nos astronefs de sillonner le cosmos comme nos bateaux parcourent les océans.

Evidemment, nous rencontrerons sur notre route des détracteurs, des sceptiques et des destructeurs. A ceux-là, nous répondons d'avance que leur négativisme nous chaut peu, qu'ils sont de la race négligeable de ceux qui tentent — en vain d'ailleurs — d'enrayer la marche du progrès et de la connaissance. Tout au long de l'histoire, de doctes pédants se sont gaussés des innovateurs et des inventeurs ; les faits ont toujours donné raison à ceux qui ne s'enferment pas dans le ghetto des idées reçues. Des savants pontifiants et solennels n'ont-ils pas décrété, au début de ce siècle, que l'invention des frères Wright était risible et que JAMAIS un plus lourd que l'air ne volerait !

L'étude des phénomènes de l'espace est passionnante à plus d'un titre et notre équipe s'y attèle avec enthousiasme. Même si un seul phénomène observé, un seul témoignage recueilli se révélaient fondés ; même si l'écrasante majorité des cas connus étaient le produit d'hallucinations collectives, d'illusions d'optique ou d'aberrations mentales, l'unique OVNI avéré et indiscuté, à lui seul justifierait notre démarche et serait la suprême récompense de nos efforts et de notre quête.

Louis Musin,
Président de la SOBEPS.

Chers Membres.

A peine née, la SOBEPS prend une expansion que d'aucuns qualifieraient d'explosive. En effet, depuis la constitution de notre association, un nombre impressionnant de nouveaux membres ont rejoints nos rangs et des propositions de collaboration active nous parviennent régulièrement.

D'autre part, les nombreux accords de coopération qui ont déjà été établis avec les chercheurs et groupements étrangers, servent un idéal commun et permettront grâce à un important échange d'informations de faire un pas de plus dans l'investigation de certains phénomènes négligés par la science officielle.

Il est bien évident qu'une revue telle qu'INFORESPACE demande de très nombreuses heures de travail de la part d'un nombre important de collaborateurs bénévoles. A ces nombreux amis, j'exprime par la présente mes plus vifs remerciements pour avoir mis à la disposition de la SOBEPS leur érudition et leur temps.

Je tiens à souligner le rôle fondamental dans le bon départ de notre société joué par mon meilleur ami et plus précieux collaborateur, Monsieur Patrick Ferryn. Ses connaissances et son dévouement, qui ne font jamais défaut, les nombreux membres actifs qu'il nous apporta, comptent parmi les principales assises de la SOBEPS.

Je remercie également Monsieur Louis Musin d'avoir bien voulu assumer la charge de Président et Monsieur Michel Bougard pour avoir accepté les lourdes responsabilités de Rédacteur en chef. Je n'aurai garde d'oublier l'aide inappréciable que nous apportèrent dans tous les domaines Messieurs Gérard Landercy et Jacques Bonabot.

Je remercie enfin toutes les personnes qui, en nous faisant la confiance de s'affilier, ont permis la parution à la date prévue de ce premier numéro d'INFORESPACE, et ont donné à la SOBEPS la possibilité de contribuer dans les meilleures conditions à l'étude de certains problèmes fondamentaux qui se posent à l'humanité, tel celui des Objets Volants Non Identifiés.

Je terminerai en présentant mes meilleurs vœux pour 1972 à tous nos membres et collaborateurs, présents et futurs.

Lucien Clerebaut,
Secrétaire général.

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Introduction

Dans le cadre de toute étude sérieuse, il est nécessaire de faire l'historique de la question examinée, de rappeler les précédents et de restituer les faits.

Les OVNI ont fait l'objet d'une multitude d'informations et de propos divers d'où la vérité n'est apparue qu'en de rares circonstances, de sorte que le grand public n'a guère été jusqu'ici récompensé de l'intérêt qu'il pouvait leur porter. Trop de faux renseignements ont été répandus, et il est grand temps de présenter toute l'affaire d'une manière exacte.

Le but de cet historique, destiné autant aux chercheurs qu'aux néophytes, est de faire connaître les faits saillants, tant du point de vue des incidents que des multiples réactions humaines qu'ils ont fait naître. Mais nous voulons surtout que les personnes qui pour la première fois abordent la question des OVNI soient convaincues de la gravité du problème, de son étendue et de ses répercussions possibles.

La rédaction a été effectuée d'une façon rigoureuse, tenant compte d'un maximum de références parmi les plus valables et les plus répandues. Nous nous sommes reportés à des ouvrages parus en librairie et qui rapportent les cas les plus probants, ayant fait pour la plupart l'objet d'enquêtes sérieuses conduites par des instances officielles (armée, gendarmerie, service de météorologie, etc...) quand elles ne furent le fait d'une initiative privée.

Par « faits saillants », nous entendons des événements dont furent témoins soit un groupe de particuliers, soit une foule ou des personnes dont l'intégrité ne pouvait être mise en question (pilotes d'avion, policiers, opérateurs radar, techniciens, hommes de science).

Les circonstances marquantes qui font apparaître le phénomène sous ses multiples facettes sont beaucoup plus nombreuses que ne le laissent penser les quelque six cents événements répertoriés ci-après. C'est la raison pour laquelle un effort de synthèse et de compilation a été des plus utiles dans cette énorme tâche.

En matière d'observations, nous avons spécialement recherché les témoignages regroupant les indices suivants : date, heure locale, localité et pays d'origine, nom des témoins — bien que dans certains cas ceux-ci aient désiré garder l'anonymat — récit aussi complet et aussi bref que possible, suites éventuelles.

Pour ce qui est des dates, il est à signaler que nous avons parfois relevé un certain nombre de discordances, et qu'il nous a fallu nous référer aux grands ouvrages, parmi lesquels : « UFO Evidence » publié par le NICAP (National Investigation Committee on Aerial Phenomena, Washington D.C., USA) en 1964 ; le « Symposium sur les UFO », cession du 29 juillet 1968, tenue devant le Comité des Sciences et de l'Astronautique (Chambre des Représentants) ; le numéro spécial édité le 29 mai 1969 par le GEPA (Groupement d'Etude des Phénomènes Aériens, 69, rue de la Tombe-Issoire — Paris XIVe), numéro qui reprend le texte de la conférence prononcée le 22 avril 1967 par le Dr. James McDonald, à la réunion annuelle de la société américaine des directeurs de journaux.

Il convient aussi de souligner l'importance d'un facteur statistique appelé « vague ». En effet, les observations furent particulièrement nombreuses en 1947, 1954 et 1965. Par leur masse et leur indice de fréquence, les observations réalisées au cours de ces années suffisent à elles seules à justifier une étude.

Longtemps on a pu croire qu'il s'agissait d'un phénomène strictement américain. Il est certain que beaucoup de faits déterminants se sont produits aux Etats-Unis. C'est aussi le pays où se sont succédé les seules commissions officielles connues pour avoir enquêté sur ce sujet, tandis que les groupements privés de recherche y ont été créés sur une grande échelle. Toutefois, il ne faut pas oublier que la première grande vague d'observations s'est déroulée en Scandinavie de juin à juillet 1946, soit un an avant la fameuse observation de Kenneth Arnold. D'autre part, la vague de 1954 s'est manifestée principalement sur la France où l'on enregistra cette année là le plus grand nombre d'observations.

Tel est donc l'historique dont nous commençons aujourd'hui la publication, en souhaitant qu'il permette au lecteur de participer en

connaissance de cause à la vaste étude que nous avons entreprise.

Dans le cadre de « **HUMANITE 2000 PROBLEMES SANS FRONTIERES** », Roger Lorthioir présentera les 5 et 6 février 1972 au Centre Rogier :

EXPOVNI

MYTHE OU REALITE DES SOUCOUPES VOLANTES

Une exposition destinée à éclairer le public sur la quesiton des Objets Volants Non Identifiés.

Plus de cent photos et documents poseront à l'Homme le problème le plus controversé du XXe siècle.

Centre Rogier - Salle Peyresq, 8e étage - rue du Progrès, 52 à Bruxelles.

Pour renseignements téléphoner après 18 h au **02/78 91 93,** R. Lorthioir, avenue Houba de Strooper 22, 1020 Bruxelles.

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, des rapports faisant état d'observations en vol d'objets non identifiés étaient déjà parvenus auprès des autorités de l'U.S. Air Force.

Mais on avait conclu à des « illusions d'optique ». On en resta là jusqu'en **1947** où, à la suite de l'observation désormais célèbre du **24 juin** et de celles des semaines qui suivirent, se produisit la première prise de conscience dans le public du problème des Objets Volants Non Identifiés, vulgairement baptisés « soucoupes volantes ». Il allait en résulter un dossier sans précédent, relevant au départ de la stricte compétence militaire. **Kenneth Arnold** dirige la « Fourniture de Matériel d'Incendie du Grand Ouest », à Boise, dans l'Idaho. Il avait à l'époque 32 ans, et possédait son propre avion. Ce jour-là, il décolla de Chehalis, dans l'Etat de Washington, pour rentrer chez lui. On rapportait qu'un transporteur de troupes s'était écrasé au **Mont Rainler,** de sorte qu'Arnold effectua un détour pour tenter de découvrir l'épave. Parvenu audelà des Montagnes Rocheuses, il s'éleva à une altitude de 3 000 mètres, afin de scruter les crevasses. Un éclair attira soudain son attention. Il aperçut alors une formation de neuf objets brillants, de forme discoïdale, disposés en vol d'oies sauvages. Ils devaient se trouver, d'après son estimation à l'aide des instruments de bord, à une distance de quelque 30 km. L'observation dura deux minutes, pendant lesquelles les neuf objets firent montre de mouvements ondulatoires, pareils aux ricochets de pierres sur la surface de l'eau.

La vitesse des objets était de l'ordre de 2 400 km/h, ce qui, pour l'année 1947, représentait une vitesse trop élevée pour être acceptable.

En effet, ce n'est qu'un an plus tard, vers l'automne 1948, que le commandant Yaeger, à bord du prototype Bell X1 franchit le mur du son (1 200 km/h).

Par la suite, **James Mac Donald,** professeur de Physique atmosphérique à l'Université d'Arizona, analysa ce cas, sur la base de discussions téléphoniques avec l'aviateur luimême. Il rejeta d'emblée l'idée fortuite de l'Air Force, d'après laquelle il ne pouvait

s'agir en substance que d'un « mirage ». En effet, Arnold signalait un accroissement d'altitude de 1.000 à 1.200 mètres sur une distance évaluée à 72 km, entre le Rainier et le voisinage du Mont Abrams, ce qui excluait d'office le phénomène de mirage, causé par quelque inversion de température. On pouvait d'autre part s'interroger quant aux objets réels, « dont les images, déformées par la réfraction, auraient pris l'apparence de ces disques en mouvement », (Réf. 1. p. 50, 2. p. 36, 3. p. 16, 20. p. 7, 21. p. 34).

Le récit de Kenneth Arnold reçut une large audience. Au détriment peut-être d'un cas d'une importance égale, celui d'un prospecteur du nom de **Fred Johnson,** qui se produisit **le même jour.** Fred Johnson travaillait dans les monts Cascade (dont fait partie le Mont Rainier) lorsque son regard se porta instinctivement en direction du ciel. Six objets d'apparence similaire à ceux d'Arnold s'y déplaçaient silencieusement. M. Johnson put parfaire son observation — qui dura plusieurs secondes — à l'aide d'une lunette d'approche. Au passage des objets, l'aiguille de sa boussole s'agitait dans son boîtier. (Réf. 4. p. 15).

Les récits de pareilles expériences, notamment celle d'un pilote de l'Oklahoma, qui avait vu un mois auparavant un disque étincelant se déplacer plus vite qu'un avion à réaction ; du 12 juin à Weiser, dans l'Idaho, où deux objets avaient brusquement changé d'altitude ; du 21 juin, à Spokane ; et enfin celle du 28 juin — une formation de six objets — survenue dans le Nevada (témoignage d'un pilote militaire) s'ajoutèrent au cas Kenneth Arnold, et incitèrent ainsi l'Air Force à engager l'enquête. Etude superficielle, vu les détails troublants des narrations, auxquels l'Aviation américaine se vit confrontée. Le 4 juillet, elle publiait un communiqué où elle concluait au phénomène d'hallucination. (Réf. 4. p. 16).

Le 4 juillet 1947, soit le même jour que ce communiqué, devait — au grand désarroi de l'aviation — être fertile en événements insolites. Des phénomènes aériens furent encore signalés dans le Nord-Ouest des Etats-Unis, au Canada, dans les Etats de l'Orégon et de Washington.

A **Portland,** dans l'Orégon, le délégué du shériff Fred Krives, ainsi que plusieurs autres personnalités, furent les témoins d'un spectacle inhabituel comportant les évolutions erratiques d'engins discoïdaux d'apparence métallique. Leur altitude était d'environ 300 mètres. Ils se produisirent de jour, à maintes reprises, de sorte qu'il se trouva plusieurs centaines de témoins, dont — par la suite — on put noter la correspondance des récits. (Réf. 4 p. 16).

A 21 h 04, un DC 3 des United Airlines quittait l'aérodrome de **Boise** pour faire route vers Seattle. Après huit minutes de vol, le copilote Stevens rendit compte de la présence d'objets naviguant en deux groupes au-devant du DC 3. Il braqua ses feux d'atterrissage, pensant d'abord à des avions. Le capitaine Emil Smith ainsi que Stevens remarquèrent alors que les objets ne possédaient ni queues ni ailes, de sorte qu'ils appelèrent May Morrow, la stewardess, pour confirmer leur témoignage. A un certain moment, la troupe se déporta à la vitesse de l'éclair en direction de l'ouest. Smith souligna notamment le fait qu'il n'y avait aucune formation nuageuse susceptible d'occasionner une quelconque confusion, et qu'ils eurent tout le loisir de les détailler au point d'affirmer qu'ils ne présentaient aucune ressemblance avec des types d'engins connus.

Peu après apparut une seconde escadrille de 4 objets (altitude 300 mètres) qui fila également vers l'ouest à vitesse très élevée. Revenu au sol, Smith précisa surtout que les objets étaient de taille très supérieure à celle des avions de l'époque. (Réf. 4. p. 16).

Le **6 juillet** de la même année, des sphères de teinte jaunâtre et argentée furent repérées dans le ciel de Californie par des techniciens du centre d'essai secret de **Muroc** (désert de Mohave). A 10 h 10 du matin, un pilote s'apprêtait à tester un XP 84 lorsqu'une espèce de ballon-sonde apparut à quelque 3 000 mètres d'altitude. L'objet était animé d'un mouvement contraire à celui des vents régnant à cette hauteur. (Réf. 5. p. 56).

Le **8 juillet** suivant, les techniciens de la base purent consigner dans leur livre de bord les manifestations d'un objet sphérique plafon-

nant au voisinage de deux P 82 et d'un A 26. A 6 000 mètres, ces trois avions devaient procéder à un essai de siège éjectable. L'objet — il avait la teinte de l'aluminium — se rapprochait du sol à une vitesse trois fois supérieure à celle du parachute d'essai. Parvenu à une distance autorisant une meilleure description, l'objet se présenta sous une forme « nettement ovale, avec à la partie supérieure deux saillies ».

Ni flamme, ni fumée, ni arcs d'hélice, ni bruit de moteur ne furent perçus au niveau de l'engin. Ce dernier s'était manifesté pendant 90 secondes environ, quand il se confondit avec le sommet des montagnes et disparut.

La même journée, John Janssen, à bord de son avion Continental J3, discerna une vive lueur haut dans les nues. Il se rapprochait à ce moment de Morristown (New Jersey — USA). « Brusquement, déclara-t-il, l'engin s'arrêta de voler et, défiant toutes les lois de la gravitation, se maintint parfaitement immobile ». Le moteur de l'avion fut entravé dans sa marche, et cessa de fonctionner. L'appareil s'immobilisa soudain dans les airs, à l'instar de l'OVNI. Janssen ressentit des picotements. Au-dessus de l'avion se trouvait un disque à reflets métalliques, doté de hublots. Plus loin, un autre disque, tout aussi immobile, se précisa. Les deux OVNI se rejoignirent et prirent le large. Peu après, le moteur se remit à tourner normalement...
Il est à souligner que, par ordre formel des « autorités compétentes », cette aventure fut gardée secrète. Ce n'est qu'en 1949 qu'elle fut divulguée. (Réf. 16, p. 242 - 18, p. 91).

Les rapports ne cessèrent d'affluer au siège de l'ATIC (1). Les bases aériennes locales avaient ordre de lui transmettre les témoignages recueillis.

Vers la fin du mois de juillet, l'U.S. Air Force décrèta le secret le plus absolu au sujet des OVNI. La situation était jugée extrêmement sérieuse, et seuls quelques officiers de grade élevé, au Pentagone, furent tenus au courant. Après la disparition au-dessus des Andes, le **2 août**, du Lancastrian Star Dust des British South American Airways, on pouvait penser que les OVNI étaient capables « d'enlever » délibérément des appareils terrestres. Comme il devait atterrir à Santiago de Chili vers 17 h 45, l'avion envoyait un message suivant lequel tout se déroulait normalement, quand les opérateurs de la tour de contrôle entendirent résonner, fortement et clairement, mais très rapidement, le terme STENDEC.

Dès cet instant, le contact fut coupé, et l'on n'entendit plus parler du Lancaster. Les recherches n'aboutirent à rien de positif : l'avion avait réellement disparu au cours de son vol. (Réf. 22, p. 58).

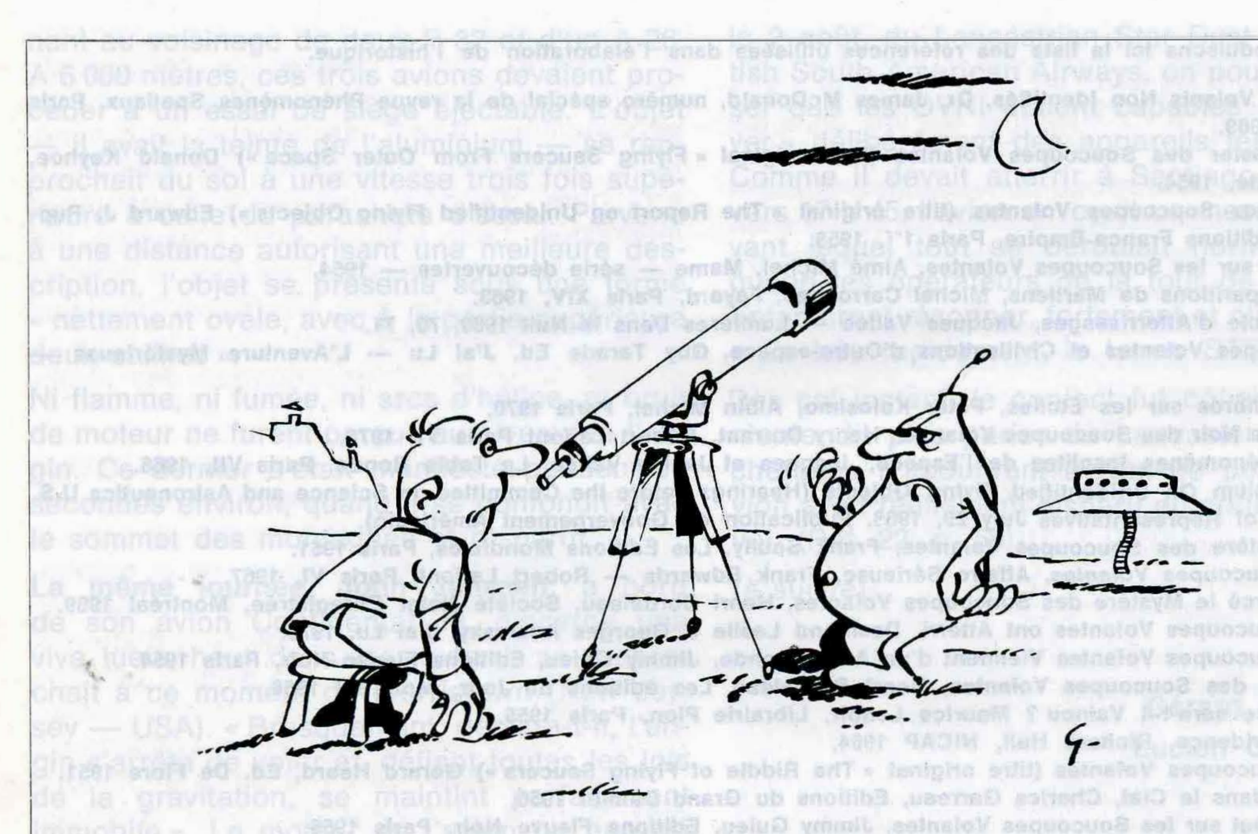
(à suivre)

Gérard Landercy
Lucien Clerebaut.

(1) Air Technical Intelligence Center — ce service de renseignement de l'U.S. Air Force est chargé de repérer et d'identifier tout appareil et toute fusée dans l'espace aérien des Etats-Unis.

Nous reproduisons ici la liste des références utilisées dans l'élaboration de l'historique.

1) Objets Volants Non Identifiés, Dr. James McDonald, numéro spécial de la revue Phénomènes Spatiaux, Paris XIV, 1969.
2) Le Dossier des Soucoupes Volantes (titre original « Flying Saucers From Outer Space ») Donald Keyhoe, Hachette, 1954.
3) Face aux Soucoupes Volantes (titre original « The Report on Unidentified Flying Objects ») Edward J. Ruppelt, éditions France-Empire, Paris 1er, 1958.
4) Lueurs sur les Soucoupes Volantes, Aimé Michel, Mame — série découvertes — 1954.
5) Les Apparitions de Martiens, Michel Carrouges, Fayard, Paris XIV, 1963.
6) Un Siècle d'Atterrissages, Jacques Vallée — Lumières Dans la Nuit 1969, 70, 71.
7) Soucoupes Volantes et Civilisations d'Outre-espace, Guy Tarade Ed. J'ai Lu — L'Aventure Mystérieuse — 1969.
8) Des Ombres sur les Etoiles, Peter Kolosimo, Albin Michel, Paris 1970.
9) Le Livre Noir des Soucoupes Volantes, Henry Durrant, Robert Laffont Paris VI, 1970.
10) Les Phénomènes Insolites de l'Espace, Jacques et Janine Vallée, La Table Ronde, Paris VII, 1966.
11) Symposium On Unidentified Flying Objects (Hearings before the Committee on Science and Astronautics U.S. House of Representatives July 29, 1968. Publication du Gouvernement Américain).
12) Le Mystère des Soucoupes Volantes, Frank Scully, Les Editions Mondiales, Paris 1951.
13) Les Soucoupes Volantes, Affaire Sérieuse, Frank Edwards — Robert Laffont, Paris VI, 1967.
14) J'ai Percé le Mystère des Soucoupes Volantes, Henri Bordeleau, Société Nefer Enregistrée, Montréal 1969.
15) Les Soucoupes Volantes ont Atterri, Desmond Leslie & Georges Adamsky, J'ai Lu, 1970.
16) Les Soucoupes Volantes Viennent d'un Autre Monde, Jimmy Guieu, Editions Fleuve Noir, Paris 1954.
17) J'ai Vu des Soucoupes Volantes, Henri Bordeleau, Les éditions du Jour, Montréal 1966.
18) L'Espace sera-t-il Vaincu ? Maurice Lenoir, Librairie Plon, Paris 1955.
19) UFO Evidence, Richard Hall, NICAP 1964.
20) Les Soucoupes Volantes (titre original « The Riddle of Flying Saucers ») Gerard Heard, Ed. De Flore 1951.
21) Alerte dans le Ciel, Charles Garreau, Editions du Grand Damier 1956.
22) Black Out sur les Soucoupes Volantes, Jimmy Guieu, Editions Fleuve Noir, Paris 1956.
23) Lumières dans la Nuit, Les « Pins », 43 — Le Chambon-sur-Lignon, France Mars 1969.
24) LDLN, Janvier 1970.
25) LDLN, Mars 1970.
26) LDLN, Mai 1970.
27) Du Nouveau sur les Soucoupes Volantes, Frank Edwards, Robert Laffont, Paris VI, 1969.
28) A propos des Soucoupes Volantes, Aimé Michel, Denoël 1967.
29) Piece for a Jigsaw, Leonard Cramp, Somerton 1967.
30) J'ai vu, de mes yeux vu, pendant vingt minutes, une vraie soucoupe volante, E. Farnier, Coulommière, 1954.
31) La Meuse - La Lanterne, 4 Mai 1971.
32) L'invisible nous fait signe, Gilbert A. Bourquin, Ed. Robert SA Moutier, Suisse 1968.
33) Identified Flying Saucers, Robert Loftin, David McKay Company Inc. N.Y., 1968.
34) Flying Saucer Review, Vol 15, N° 1, 1969.
35) FSR Vol 15 N° 4, 1969.
36) FSR Vol 16 N° 1, 1970.
37) FSR Vol 16 N° 2, 1970.
38) FSR Vol 16 N° 3, 1970.
39) FSR Vol 16 N° 4, 1970.
40) FSR Vol 16 N° 5, 1970.
41) FSR Vol 16 N° 6, 1970.
42) FSR Vol 17 N° 1, 1971.
43) Les Soucoupes Volantes, Aimé Michel, Collection Pour ou Contre, Berger Levrault 1969.
44) UFO Contact 1967 - 68 M. Ronald Caswell. 309 Carters Mead Harlow Essex, Grande-Bretagne.
45) The Humanoids N° spécial de la FSR, Mai 1968.
46) UFO Percipient N° spécial de la FSR, Septembre 1969.
47) Télémoustique N° 2135 à 2140.
48) FSR Case Histories N° 1 Octobre 1970.
49) FSR Case Histories N° 2 Décembre 1970.
50) FSR Case Histories N° 3 Février 1971.
51) BUFOI IGAP N° 20, Décembre 1969.
52 Phénomènes Spatiaux N° 19 Mars 1969.
53) Phénomènes Spatiaux N° 24 Juin 1970.


— NE CROYEZ-VOUS PAS ÊTRE
UN RIEN INDISCRET ?...

Primhistoire et Archéologie

Introduction

Le terme « Primhistoire », qui n'est pas encore entré dans le vocabulaire de la science officielle, se rapporte à une période de l'histoire de l'humanité parallèle, voire antérieure, à la préhistoire classique, se distinguant de celle-ci en ce qu'elle suppose l'existence de civilisations avancées dont nous aurions perdu le souvenir. Certains lecteurs se demanderont sans doute quelle est la justification d'une telle rubrique dans cette revue. Il se fait que pour expliquer certaines données mystérieuses de l'archéologie, l'hypothèse a été émise d'une intervention d'intelligences extraterrestres. Est-ce justifié dans tous les cas ou du moins pour certains d'entre eux ? Nous ne pouvons bien entendu prononcer pour l'instant un jugement définitif et peut-être d'ailleurs la conclusion finale sera-t-elle que l'origine de tous ces faits était purement terrestre. Mais, dès l'instant où l'hypothèse extra-terrestre a été avancée par de nombreux chercheurs qu'on ne peut pas, et de loin, considérer tous comme des fumistes, nous avons estimé de notre devoir d'exposer les faits et les diverses explications proposées, tant par la science officielle que par les chercheurs indépendants, de manière que les lecteurs puissent se faire une opinion étayée par la plus large information possible.

Une question se pose avant tout : pourquoi certains faits ont-ils suscité une hypothèse à priori aussi fantastique ? Nous pensons que leur caractéristique commune est de **sembler en discordance avec ce qu'on connaît de l'état de la civilisation à l'époque dont ils datent** : leur technique de construction, s'il s'agit de monuments ou d'objets manufacturés, ou les informations contenues, s'il s'agit de documents écrits ou dessinés, témoignent d'une science alors officiellement inconnue. Si cette discordance est réelle, deux voies s'ouvrent alors à la recherche, qui ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives :

1. Ces faits inexplicables seraient l'expression de bribes de savoir, de réminiscences provenant d'une civilisation hautement développée, plus peut-être que la nôtre, disparue par suite d'un cataclysme — naturel ou provoqué, on ne sait — mais dont l'origine aurait été purement terrestre.

L'ancienneté de notre espèce est d'ailleurs suffisante, ainsi que le montrent les découvertes les plus récentes de la paléontologie, pour que plusieurs civilisations technologiques se soient succédé.

Dans cette hypothèse, la préhistoire classique ne serait en quelque sorte qu'une « post-histoire », celle des survivants à la catastrophe, retournés à un état très primitif et n'ayant conservé de leur splendeur passée que des souvenirs imprécis s'exprimant dans leurs légendes.

2. Les faits qui vont nous occuper étant sans doute pour la plupart postérieurs à l'écroulement de l'hypothétique « Grande Civilisation », on peut aussi les considérer comme résultant d'« enseignements » ou de « dons » apportés par des « colonisateurs » extraterrestres.

Cette direction de recherche est étayée par les innombrables légendes de par le monde qui évoquent des « Civilisateurs venus du Ciel ». Sont-ce leurs descendants qui se manifestent aujourd'hui par les OVNI ? Notre rubrique « Chronique des OVNI » aidera, nous l'espérons, à progresser vers la réponse à cette question.

Bien des hypothèses complémentaires sont bien entendu possibles, mais nous ne prétendons pas ici bâtir des théories allant au-delà de ce que des chercheurs plus qualifiés ont établi.

Ce problème n'a déjà été que trop embrouillé par une certaine littérature à sensation caractérisée par l'absence totale de références scientifiques, de telle sorte qu'il est souvent difficile de distinguer les faits authentiquement troublants de l'affabulation aventureuse. Ce genre de littérature ne peut malheureusement qu'être encouragée par l'attitude systématiquement négative qu'adoptent de nombreux savants devant toute hypothèse non traditionnelle.

Quant à nous, notre but est simplement de proposer à votre réflexion des faits et des documents dont l'existence est aisément vérifiable. Nous serons amenés parfois, pour certains faits auxquels une réputation de mystère a été semble-t-il indûment accordée, à faire pencher la balance du côté de la science officielle, et il est bien évident que dans chaque cas le débat demeure ouvert.

L'étrange site de Nazca

Nous serions dès lors très reconnaissants au lecteur pour toute information complémentaire qu'il pourrait nous apporter.

Jacques Scornaux
Pierre Elsen

Nazca est une petite ville péruvienne située à 385 km au sud-est de Lima et 50 km de la côte pacifique, à un millier de mètres d'altitude environ. Sur un plateau désertique voisin, on peut contempler un site archéologique parmi les plus étranges du monde... à condition d'être en avion, car seule une vue aérienne révèle la nature et l'ordonnance de ce qui n'est au sol qu'enchevêtrement de fossés et de surfaces dépierrées.

Tout d'abord, l'observateur ne peut manquer d'être frappé par les longs rectangles et trapèzes de sable diversement orientés (photos 1 et 2 — la route panaméricaine qui apparaît comme un mince trait noir sur le deuxième cliché permet de se rendre compte des proportions). Une comparaison s'impose à l'esprit, irrésistible : un grand aéroport moderne, aux pistes disposées de manière à profiter des diverses directions du vent.

Mais on peut voir aussi des lignes courant de manière impertubablement droite sur plusieurs kilomètres parfois, à travers tous les accidents de terrain (photo 3), lignes tantôt isolées, tantôt parallèles ou encore rayonnant autour d'un point, et allant se perdre dans le désert, sans but apparent.

Enfin, il y a les dessins : fossés représentant les contours d'hommes et d'animaux. Les plus célèbres sont ceux de l'araignée, animal souvent symbolisé par les civilisations préco-



photo 1

photo 2 (photo Robert Charroux)



lombiennes (photo 1 ; sa longueur est de 45 mètres) et du mythologique oiseau de feu. Tous les types de tracés et figures de Nazca concourent donc, étant donné leurs dimensions, à donner l'impression d'un travail dirigé d'en haut et destiné à ne prendre tout son sens qu'à grande altitude. Est-il possible d'échapper honnêtement à une telle hypothèse ? La science officielle a été contrainte d'avouer son incompréhension.

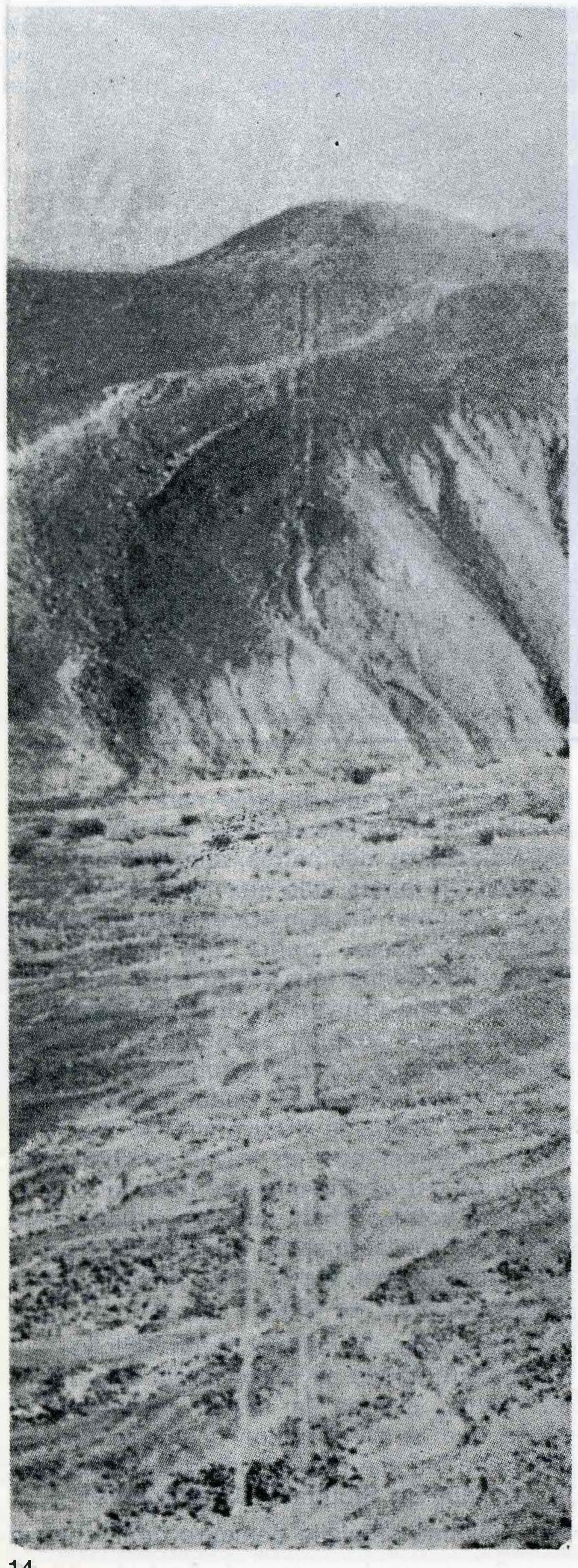
Madame A. Dorsinfang-Smets, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, dans son ouvrage « L'Amérique Précolombienne » de la collection « Religions du Monde » (Ed. Bloud et Gay 1964) reconnaît que « les environs de Nazca offrent un problème qui jusqu'ici n'a pas trouvé sa solution ». Elle attire ensuite l'attention sur les analogies entre les dessins et les thèmes décoratifs de vases trouvés dans la région, et conclut : « Nous ignorons si ces mystérieux messages étaient en rapport avec des rites religieux ou des calculs astronomiques ».

Cette dernière hypothèse a été particulièrement développée par l'archéologue Paul Kosok, de l'Université de New York : les lignes auraient été tracées dans le but d'observer les trajectoires des astres, afin d'obtenir une division du temps utile aux travaux agraires. Mais, comme le remarque fort justement Robert Charroux, parmi des milliers de lignes allant dans tous les sens, il est facile et illusoire de trouver les directions astronomiques qu'on se plaît à chercher. De plus, ajouterons-nous, cette interprétation néglige les « pistes » et dessins. Quant au professeur John A. Mason, de l'Université de Pennsylvanie, il admet que ce travail semble avoir été dirigé par des hommes se trouvant à bord d'engins volants, mais suggère prudemment qu'il a été réalisé à partir d'une grille, c'est-à-dire d'un modèle réduit (The Ancient Civilizations of Peru — 1961).

L'archéologue allemande Maria Reiche, qui a consacré sa vie au relevé exact des tracés de Nazca, avance la même hypothèse et avoue que la transcription à grande échelle pose une énigme (Geheimnis der Wüste, édité par l'auteur, Stuttgart 80, Lutzweg 9).

Si la science officielle demeure donc comme

photo 3 (photo Maria Reiche)



on pouvait s'y attendre sur une prudente expectative, les chercheurs indépendants ne se sont pas fait faute de combler cette lacune. S'agit-il d'un aéroport (ou d'un astroport) ? Sont-ce des balises ou des signes de reconnaissance pour un aéronef (ou astronef) ? Est-ce le message adressé par une civilisation terrestre à un peuple de l'espace ? Ou au contraire, un message codé laissé aux terriens par des extraterrestres ? Ou encore, une civilisation mourante qui avait conquis l'espace a-t-elle tracé ce témoignage de sa splendeur passée, que nous sommes capables de comprendre, ayant réalisé la même prouesse ? Toutes ces questions ont été posées, ainsi que bien d'autres, avec des réponses souvent trop catégoriques. Nous nous contenterons, quant à nous, de proposer ces hypothèses à votre réflexion.

Il est à peine utile de préciser qu'en ce qui concerne l'époque de construction, les estimations fluctuent allègrement des premiers siècles de l'ère chrétienne à 10 000 ans avant celle-ci. Un seul fait semble établi : les dessins sont postérieurs aux « pistes » qu'ils chevauchent ou effacent par endroits.

Un élément sur lequel il importe d'insister, pensons-nous, est qu'on ne trouve aucune étrangeté au niveau de la technique de construction de ces « pistes », ainsi qu'il faut bien les appeler : simplement, la pierraille qui recouvre le plateau en a été soigneusement retirée et déposée sur les côtés, ce que la main suffit à accomplir, laissant ainsi apparaître par contraste le sable ocre sous-jacent. De même, les lignes droites comme celles constituant les figures ne sont que fossés peu profonds, les matériaux retirés étant disposés en talus sur leur bord. Cette simplicité des moyens mis en œuvre nous conduit à une autre hypothèse : des hommes retournés à un état primitif ont-ils voulu imiter une technologie perdue, dans l'espoir vain de voir leurs ancêtres divinisés revenir se poser dans leurs grands oiseaux légendaires ? Un autre fait capital est que, si les dessins de Nazca sont de très loin les plus connus, ils ne constituent absolument pas un cas isolé. Comme le précise Robert Charroux (Le livre des Mondes Oubliés, Ed. Laffont 1971), on trouve des « pistes » partout au Pérou et au Chili.

Si l'on sillonne la région en avion, on est sûr de découvrir dans les pampas désertiques des dizaines de dessins encore inconnus. Les hypothèses de M. Charroux sont souvent hardies, mais il a l'avantage sur de nombreux savants de s'être rendu sur place. Dans « Planète » n° 17, p. 142, est encore signalée l'existence, près de Tiahuanaco, d'un aigle gigantesque visible de bout en bout à très haute altitude seulement.

Notons enfin que cette région du monde est particulièrement riche en sites énigmatiques : Machu Picchu est à 320 km environ au nord-est de Nazca ; Tiahuanaco, non loin du lac Titicaca, à 670 km à l'est et le mystérieux dessin sur sable appelé « Chandelier des Andes » (péninsule de Paracas, face à Pisco), à 185 km au nord-ouest. Nous aurons l'occasion de revenir sur chacun de ces problèmes. Nous remercions MM. Robert Charroux, Erich von Däniken et Peter Kolosimo pour l'aimable autorisation de reproduire leurs documents photographiques.

Jacques Scornaux

Le pilier de fer de Delhi

Dans la cour d'un temple en ruine aux environs de Delhi (Inde) se dresse la colonne dite de « Kitoub » qui présente la particularité d'être entièrement en fer. Sa hauteur est de 7 mètres environ et son diamètre varie de 42 cm à la base à 32 cm au sommet, ce qui permet d'estimer son poids à 6 tonnes. Son aspect bleuâtre et poli qui ne laisse pas deviner d'oxydation a de quoi surprendre les Occidentaux, habitués dans leurs pays fortement industrialisés à voir le fer perdre son état métallique pour se couvrir rapidement de rouille. Les aciers dits inoxydables, alliages de fer et d'autres métaux judicieusement choisis, portent un nom de valeur très relative : un bloc d'acier exposé sans protection, telle qu'une peinture au minium, aux intempéries se corrode irrémédiablement en quelques dizaines d'années.

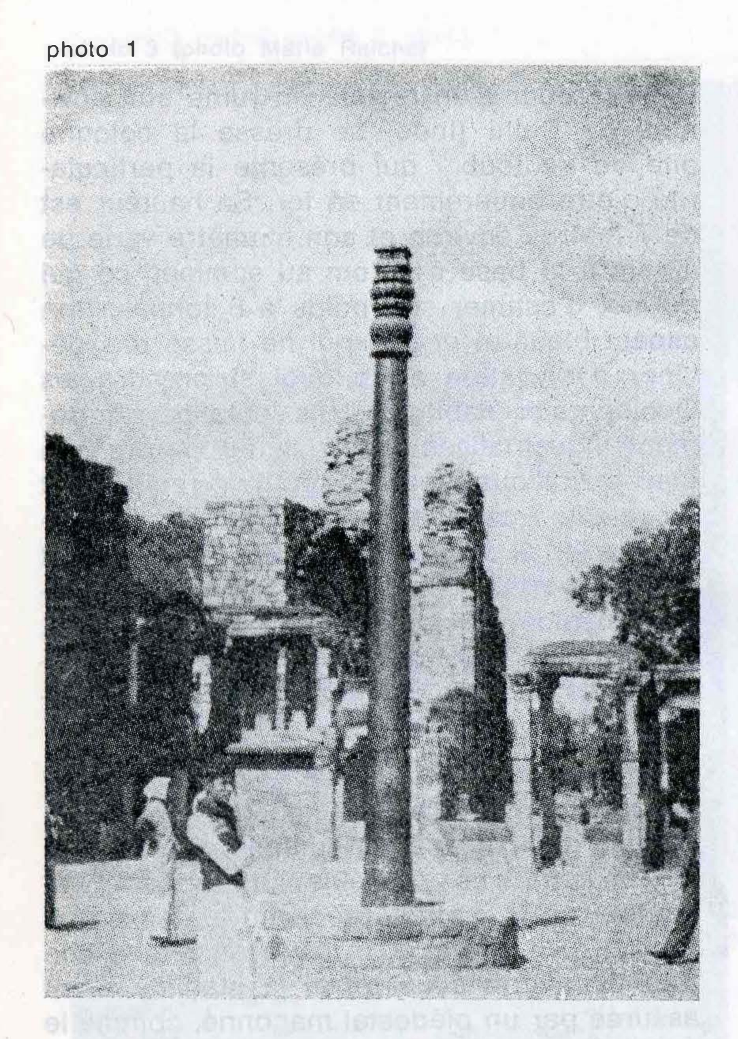
On comprend dès lors que le parfait état de conservation de ce monument, vieux dit-on de plus de 4000 ans, ait quelque peu enfiévré les imaginations. Certains lui donnent une hauteur de 18 mètres, précisant toutefois que les 2/3 sont enterrés ! Il n'y a en réalité que 50 cm environ sous terre, la stabilité étant assurée par un piédestal maçonné, comme le montre la photo n° 1, qui permet de se rendre compte des proportions grâce au personnage.

Mais surtout, une pureté exceptionnelle, inaccessible à notre technologie la plus avancée, a été attribuée au fer du pilier pour expliquer son inaltérabilité. Et quand un auteur consent à estimer notre civilisation capable d'atteindre cette pureté, il ne manque pas de préciser que c'est depuis peu, pour des quantités minimes, et à un prix exorbitant.

Cette hypothèse se fonde sur le fait scientifiquement bien établi qu'un corps solide possède une réactivité chimique d'autant plus faible que sa pureté est grande : c'est par les défauts de sa structure cristalline que commence l'oxydation d'un métal. Un cristal parfait serait totalement inattaquable chimiquement, mais la thermodynamique montre que son existence est impossible, on ne peut que s'en rapprocher.

Pour expliquer cet anachronisme supposé, certains ont cru à un don venu de l'espace,

photo 1



d'autres à un secret de fabrication perdu, provenant d'une civilisation oubliée.

Afin d'avoir un avis scientifique détaillé sur la question, nous avons consulté un article dû à des spécialistes de la corrosion, paru dans le « Journal of The Iron and Steel Institute », volume 201, N° 1, p. 3 (janvier 1963) : « The Delhi Pillar : a study of the corrosion aspects », par W.E. Bardgett et J.F. Stanners. On y passe en revue tout ce qui s'est publié de scientifique et nous ne pourrions assez recommander à ceux que le sujet passionne particulièrement de se référer à cet article et aux nombreuses sources qu'il cite.

Les métallurgistes ont donc eu leur attention attirée par ce bizarre monument. Son étude approfondie a révélé qu'il était constitué de plusieurs morceaux pressés ensemble par battage au marteau, probablement alors qu'ils étaient dans un état plastique après chauffage. La science officielle lui accorde un âge de 1600 ans, d'après l'épitaphe d'un roi mort en 413 qu'il porte — mais peut-être existait-il antérieurement.

Vue de près (photo 2), la surface apparaît grêlée, rugueuse, et couverte d'inscriptions, surtout dans le bas, mais remarquablement polie plus haut. Mais ce qui est capital, c'est que les analyses — car des échantillons ont été prélevés à plusieurs reprises — ont révélé UNE GRANDE INHOMOGENEITE : les proportions d'impuretés varient avec l'endroit du prélèvement, et elles sont dans tous les cas loin d'être négligeables. Les principales sont le carbone (0,1 à 0,2 ‰), le phosphore (0,11 à 0,18 ‰), le silicium (0,05 à 0,07 ‰), l'azote, le cuivre, le nickel, mais presque pas de soufre. La couche externe, épaisse de 0,05 mm à 0,6 mm (dans les parties rugueuses), est formée à 80 % d'oxydes de fer (FeO et Fe_2O_3) dans des proportions indiquant une formation à chaud.

Dans les parties les plus épaisses on constate aussi la présence de quartz (SiO_2) et de calcaire ($CaCO_3$).

Ce fer est donc d'une pureté quelconque, telle qu'on pouvait l'attendre de forgerons de l'Antiquité, et de plus, il est bel et bien oxydé en surface ! Il faut donc chercher ailleurs l'explication de sa remarquable résistance à la corrosion. Diverses théories ont été avancées, plusieurs causes pouvant évidemment avoir agi ensemble :

1) Le climat de Delhi est très sec. Or, pour que la corrosion soit effective, le degré d'humidité de l'air doit atteindre la valeur critique de 80 %, ce qui n'est réalisé que pendant 5 % de l'année seulement.
2) Il n'y a pas de pollution atmosphérique : Delhi est une ville morte, abandonnée (la capitale de l'Inde, la Nouvelle Delhi, est à quelques kilomètres au nord) mais avec l'afflux croissant de touristes et les industries de la capitale, ce facteur risque de disparaître...
3) Les scories formées lors de la fonte contribuent à constituer une écaille protectrice. De plus, l'oxydation superficielle survenue en cours de refroidissement a opposé un barrage quasi étanche à toute oxydation ultérieure : il fallait pour cela que la couche d'oxyde se répartisse uni-

photo 2

formément, ce qui se produit dans une atmosphère sèche et pure, mais pas dans nos pays humides et industrialisés.

4) Une grande masse métallique, par sa haute conductibilité thermique, joue un rôle de stabilisateur de température. La chaleur qu'elle aura conservée diminuera la condensation nocturne et activera l'évaporation de l'eau de pluie.

5) On a de bonnes raisons de penser qu'avant la prise de la ville par les Musulmans au XII[e] siècle, le pilier était rituellement enduit de graisses animales ou végétales à intervalles réguliers. Le fait que les pèlerins l'entouraient de leurs mains ou même y grimpaient en guise de porte-bonheur ne peut avoir également que favorisé la conservation...

La composition du fer en revanche n'a guère joué de rôle, si ce n'est une faible influence du phosphore. L'expérience a été faite d'étudier la corrosion de blocs d'acier moderne déposés à côté du pilier. Leur oxydation est très faible, et se ralentit avec le temps. On peut prévoir 2,5 à 7,5 mm de corrosion totale en 1600 ans. Il est à signaler que des anneaux de fer pendant aux murs du temple sont tout aussi peu oxydés.

La conclusion ne semble guère laisser de doute : même si la colonne était deux fois plus vieille qu'il ne l'est officiellement admis, les circonstances particulières de la fabrication et surtout de la localisation expliquent, pensons-nous, de manière satisfaisante sa conservation de prime abord si surprenante. Cela ne signifie pas que nous accusions quiconque d'avoir cherché délibérément le sensationnel, car les références scientifiques ne sont souvent connues que d'un petit nombre de spécialistes et on ne peut faire grief à certains écrivains de ne pas en avoir eu connaissance.

Nous remercions les services culturels de l'Ambassade de l'Inde, les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, et le Centre Belgo-Luxembourgeois d'Information de l'Acier (CBLIA) pour les précieux renseignements aimablement fournis.

Jacques Scornaux.

Nouvelles internationales

Observations d'OVNI en Tasmanie (Australie)

(Résumé des enquêtes aimablement transmises par notre correspondant australien Peter Dunbabin, président de la Tasmanian UFO Observer Investigation Center — TUFOIC).

Atterrissage à Norwood (faubourg de Lanceston), 22 mai 1971.

A 20 h 30, un objet portant des lumières rouges, blanches et bleues se pose au milieu d'un pré entouré d'arbres, pour ensuite décoller en émettant une forte clarté colorée. Le quotidien « Examiner » fait une enquête et découvre une zone de taillis écrasés sur une surface circulaire de 3 mètres. Aucune explosion n'a été perçue. Après enquête, aucune explication n'a pu être fournie.

Un automobiliste suivi par un OVNI à Cethana, 23 mai 1971.

Vers 13 h 30, M. Riley, à bord de son véhicule, fut suivi sur une distance d'environ 4 km par un étrange objet. Celui-ci se rapprochait parfois jusqu'à 15 m de la voiture. Le témoin estima la vitesse de l'objet à 50 ou 70 km à l'heure. Le conducteur arrêta son véhicule et vit l'objet, d'un diamètre de 9 m disparaître derrière une colline. Il réapparut cependant, croisant à nouveau la voiture, pour redisparaître au fond d'un ravin. L'observation dura près d'un quart d'heure.

Atterrissage à Lynchford 26 mai 1971.

Un habitant de cette ville minière abandonnée, M. Cliff Archer, découvrit une aire d'herbe couchée parmi les broussailles, inaccessible par la route. Elle mesure 10,5 m de longueur sur 5,4 m de largeur. L'herbe y est totalement écrasée alors que normalement elle atteint 60 cm de hauteur. Cinq endroits voisins montrent des traces similaires. Dans quatre de ces traces, on remarque des excavations rectangulaires. alors que dans les autres on peut voir six trous.

Atterrissage à Wilmot, 1er juin 1971.

Trois personnes ont vu, vers 22 h 45, un objet plus grand que la pleine lune descendre lentement vers le sol, à une distance d'environ 360 m. Près du sol, deux lumières rouges situées aux extrémités de l'objet s'éteignirent et une série de petites lumières se mirent à tourner à la périphérie. Après une heure et demie d'observation, l'objet sembla disparaître sur place. Aucune trace ne fut découverte, mais l'objet n'avait pas été vu au sol.

Un second objet près du sol à Wilmot, le 9 juillet 1971.

Des enfants et leur père observèrent à 19 h 30 une vive clarté d'environ 32 mètres sur 1 qui se maintenait à 18 mètres de hauteur, à une distance de 180 mètres des témoins. La clarté vira ensuite au rouge. Les témoins s'approchèrent en voiture, mais lorsqu'ils arrivèrent sur place, la lueur avait changé de position et se trouvait alors à 1400 mètres d'eux, au-dessus d'un autre champ. Sans doute découragés, les témoins s'en retournèrent à leur domicile...

Traduction
Jacques Bonabot.

La Gendarmerie française et le problème des OVNI

A la fin du premier trimestre 1971, la Gendarmerie nationale française publiait dans sa revue d'études et d'informations un article dont l'importance, on va le voir, est capitale. Intitulé « Sur les traces des soucoupes volantes » et signé par le Capitaine Kervendal et Charles Garreau, il dévoile la position de la gendarmerie face au problème des OVNI. « Pendant longtemps, il suffisait de prononcer les mots « soucoupes volantes » devant des « esprits forts » pour voir immédiatement naître sur les visages un sourire attristé ou de commisération », y lit-on, mais les gendarmes français ne veulent plus être de ces « esprits forts », ils sont pleinement conscients de l'importance du phénomène et sont décidés à aller jusqu'au bout dans son étude.

Après un bref rappel historique du problème des OVNI, les auteurs s'attardent sur deux cas frappants par leur similitude, leur éloignement dans l'espace et le temps, ainsi que par la bonne foi évidente des témoins : il s'agit des apparitions de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) en juillet 1965 et de Marliens (Côte-d'Or) en mai 1967. Dans les deux cas la gendarmerie a enquêté sérieusement et devant l'importance du phénomène, elle a jugé qu'il y avait là matière à réflexion.

Il est à remarquer à quel point leur approche du « mystère » OVNI est identique à celle que s'est fixée la SOBEPS :

1) se débarasser au maximum des préjugés de toute espèce ;

2) éviter de tomber dans le panneau de l'ambiance surnaturelle : il est en effet certain que le caractère fugitif de la plupart des observations donne souvent au témoin une sensation de rêve éveillé et les réactions humaines étant alors fort complexes, elles contribuent parfois à créer une certaine atmosphère « psychologique ». Cet état de choses est propre à amener les enquêteurs à reformer de nouvelles petites « commissions Condon » pour qui les phénomènes OVNI sont du seul ressort des psychiatres et d'écarter alors toute autre personne qualifiée scientifiquement (météorologiste, ingénieur, physicien, etc...) : la gendarmerie refuse cette attitude et semble particulièrement convaincue de la bonne foi des principaux témoins, d'autant plus qu'ils appartiennent à tous les niveau intellectuels ;

3) étudier le phénomène à partir des nouvelles idées émises, et là, la gendarmerie semble s'intéresser surtout aux théories d'Aimé Michel (l'orthothénie ou alignement des observations) et de F. Lagarde (lien entre les failles géologiques et les apparitions).

Comme on le voit, la prise de position est nette et franchement révolutionnaire si l'on songe que par la voix de la gendarmerie, ce sont en fait les pouvoirs publics français qui viennent de s'engager. Cette attitude officielle est cependant encore trop timide et toute la publicité nécessaire n'a pas été faite à ce sujet : certes la télévision s'est laissée tenter par le problème, notamment en diffusant un feuilleton (« Les envahisseurs » - RTB et ORTF) et un débat (« Les dossiers de l'écran » à l'ORTF), tandis que la presse écrite s'intéressait parfois à quelques observations. Néanmoins ces émissions et ces articles n'envisageaient jamais le problème OVNI sous son vrai visage et les « esprits forts » cités au début se veulent encore les seuls possesseurs de la « Vérité Absolue ». A ce propos, l'article qu'a publié André Vigo dans le journal « L'Aurore » (avril 1971) et dans le « Soir Illustré » risque de semer la confusion dans beaucoup d'esprits. La gendarmerie a été de tous temps la cible de bien des plaisanteries et ici encore, il était facile d'ironiser sur la chasse faite aux soucoupes volantes par des gendarmes en hélicoptère : A. Vigo y a pensé et c'est par cette image qu'il termine son article particulièrement ambigu où des commentaires intéressants de l'attitude nouvelle des gendarmes voisinent sans cesse avec des remarques assez ironiques à leur sujet. De tels articles sont malheureusement fréquents et ils dénaturent systématiquement la vérité.

Il serait bon de s'attarder sur le « questionnaire type à l'usage de l'enquêteur » où chaque étape de l'enquête à mener par le gendarme est soigneusement expliquée. Là encore l'ironie peut être facile, surtout quand il s'agit du chapitre consacré aux cas d'êtres aperçus à bord ou à proximité d'un engin (noter l'aspect, la taille, les détails des mains, etc...), ou encore à l'examen d'éventuelles

anomalies sur des limaces ou des fourmis : c'est pourtant là, avec les autres parties du questionnaire, que réside la véritable démarche scientifique, celle où aucun détail ne peut être négligé et où toutes les possibilités doivent être envisagées. Pour ces raisons, ce questionnaire-type mériterait de figurer en bonne place chez tout enquêteur digne de ce nom.

A quand une telle prise de position chez nos autorités ? Le plus tôt possible, dirons-nous en guise de souhait final, car en ce domaine le temps perdu pèsera lourd lorsque la Gendarmerie française alignera ses résultats.

Michel Bougard.

Mystérieux objets volants dans le ciel yougoslave

Le quotidien belgradois « Novosti » a publié le lundi 9 octobre 1971, la photo d'un OVNI qui apparut le 29 septembre 1971 au-dessus de Pula (Istrie). On y distingue un objet circulaire sous lequel semble suspendu, latéralement, une sorte de cylindre aussi gros que l'objet. Le journal publia également le dessin d'un lecteur qui observa un OVNI au télescope, au-dessus de Krusevac (Serbie) : on y voit un cône assez semblable à une cabine spatiale, avec une sorte de courte tuyère à l'arrière, et une grande ouverture arrondie sur le côté.

Le 30 septembre 1971, un aviateur appartenant aux services techniques de l'aéroport de Zadar (Yougoslavie) se trouvait parmi les nombreux témoins qui observèrent un OVNI apparu au-dessus de la ville. Selon les estimations de cet officier, l'ingénieur commandant Mirceta Polic, l'objet avait une dimension approximative de 50 mètres sur 30 et se trouvait à 25 kilomètres d'altitude. Sa luminosité, qui paraissait due à la réflexion, car elle a disparu au coucher du soleil, était 100 fois supérieure à celle de la planète Vénus.

L'objet a été observé par de nombreux passants de 17 heures à 18 h 30 locales. Le journal « Politika » rapporte que de nombreux habitants de Zadar ont estimé qu'il s'agissait d'un engin d'observation étranger. Il rappelle qu'un objet semblable avait été observé en octobre 1968 au-dessus de Sarajevo.

Un OVNI fut encore observé le dimanche 1er octobre 1971 par deux pilotes de ligne yougoslaves. L'un a déclaré à la tour de contrôle de Zagreb qu'il s'agissait d'un objet triangulaire de couleur blanc métallique. L'autre a estimé qu'il « ne s'agissait pas d'un avion » et évalué son altitude à 15 000 mètres.

Il s'agit peut-être, écrit le journal en rapportant diverses spéculations, d'un engin volant « espion », qui s'intéresserait aux grandes manœuvres qui viennent de se terminer en Yougoslavie.

Le 6 octobre 1971, les habitants de la région de Ti Mocka Krajina (à 150 kilomètres au sud-est de Belgrade, en bordure de la Roumanie) ont observé simultanément deux OVNI. Le premier, apparu vers 17 h 30 locales (16 h 30 G.M.T.), avait la forme triangulaire de l'objet déjà vu en d'autres endroits les jours précé-

dents, et l'autre « ressemblait à une soucoupe ».

Le même jour, les membres du Club Astronomique de Sarajevo ont observé à partir de 13 h locales un objet triangulaire de couleur blanche, et quatre heures et demie plus tard, un autre OVNI de forme irrégulière et d'apparence compacte venu de l'ouest.

Vers 17 h 45 locales (16 h 45 G.M.T.) un point rouge d'où semblait sortir un jet lumineux de même couleur est apparu sur un côté de ce second objet, écrit le journal « Novosti ».

Nous remercions notre correspondant, Monsieur Jean Bastide qui nous a envoyé les articles extraits du journal « Le Provençal » des 5, 10 et 12 octobre 1971, d'où proviennent ces informations.

Nous vous communiquons maintenant une dépêche de l'Agence France-Presse :

« Les soucoupes volantes sont des ballons estiment les militaires yougoslaves ».

« Belgrade, 22-10-1971.

Les pseudo « soucoupes volantes » apparues en nombre dans la première moitié d'octobre au-dessus de la Yougoslavie n'étaient que des ballons, dont quelques-uns peut-être employés à des fins d'espionnage, et toute autre interprétation n'est qu'une « stupidité » : cette opinion, rapportée vendredi par le journal belgradois « Politika », est celle des milieux militaires yougoslaves.

Un ballon de ce type « grand comme un clocher », était tombé il y a quelques jours sur un village de Croatie. Les paysans avaient aussitôt découpé son enveloppe de matière synthétique pour en couvrir leurs meules.

« Politika » explique longuement que des ballons qui peuvent atteindre 120 mètres dans leur plus grande dimension et tenir l'air durant une vingtaine de jours, à des altitudes allant jusqu'à quarante kilomètres, sont couramment employés pour des missions météorologiques et de reconnaissance, et cela malgré l'emploi parallèle de satellites artificiels. Généralement blanche, leur couleur passe du bleu au rouge selon l'éclairage solaire, qui les rend invisibles dans le ciel à certains moments de la journée, ajoute « Politika ».

Nous nous permettons de trouver étrange qu'un ingénieur aviateur, des pilotes de ligne et les membres d'un Club Astronomique aient pu ne pas reconnaître des ballons-sonde...

Patrick Ferryn.

Observateurs de phénomènes extraterrestres, vous ne douterez plus de vos sens, grâce au très bon café distribué par les robots sûrs et efficaces de l'AUTOMATIQUE BELGE



DIRECTEURS ou PATRONS d'ENTREPRISES, voulez-vous instantanément déguster :

— un café noir ;
— un café avec sucre ;
— un café avec lait ;
— un café avec sucre et lait ;
— un chocolat chaud

quand vous le désirez et en faire bénéficier vos employés et ouvriers

Alors, un simple coup de téléphone à l'AUTOMATIQUE BELGE (tél. 02-54.16.08) qui vous renseignera sur ses conditions de :

— placement,
— location,
— vente.

AUTOMATIQUE BELGE S.P.R.L.
Avenue des Gémeaux, 20 — 1410 WATERLOO

Etude et Recherche

A la fin de son livre « The UFO Enigma - Challenge to Science », le docteur Jacques Vallée nous fait part de ses premières conclusions, lesquelles seront mises en applications dans la recherche entreprise par la SOBEPS. Ce programme est du reste suivi par tous les groupements à caractère scientifique étudiant le phénomène des OVNI.

« Nous recommandons la création d'une équipe dont les membres encourageraient la discussion, le débat ou même la controverse, publiant régulièrement leurs découvertes et enquêtes, et possédant des moyens pour une investigation immédiate, par l'entremise de groupes locaux sachant recueillir scientifiquement les données dans toutes les parties du monde. Les membres de cette commission seraient sélectionnés en fonction de leurs aptitudes à établir des méthodes de recherche originales, compte tenu des dernières idées de la science.

« Notre travail s'est fondé sur l'idée qu'en l'absence de toute théorie physique plausible, le phénomène des OVNI ne se présente à nous que comme une série de manifestations diverses. Nous avons considéré l'ensemble des observations rapportées par les témoins, dont une partie dénote un certain degré d'incertitude selon le moment, les qualités de l'observateur, son âge, son milieu social, etc.

« L'expérience nous a montré qu'il existe un important facteur psychologique en période d'intense activité du phénomène. De sorte que nous nous sommes proposé de négliger les observations revêtant un caractère « fantastique ».

« Il est du devoir de la science d'analyser les rapports, en les distinguant de ces éléments qui sont le fait de l'imagination.

« Nos objectifs ont été notamment de présenter des études statistiques à partir des cas les plus répandus que nous ayons rassemblés.

« Nous avons tenté d'éviter toute théorie subjective, toute interprétation. Il convient enfin d'ouvrir la voie à une étude globale, sur une grande échelle, en révisant certaines méthodes qui pourraient être utilisées par une commission scientifique. »

La propulsion des OVNI et ses effets secondaires

N'hésitant pas à reconnaître dans le phénomène OVNI la manifestation d'une technologie supérieure, certains chercheurs ont tenté d'expliquer leur mode de propulsion par extrapolation à partir des données les plus récentes de la physique. Les théories les plus développées sont celles du capitaine Jean Plantier et de Léonard Cramp.

D'autre part, certains travaux récents qui n'ont pas été directement inspirés par les observations d'OVNI pourraient peut-être contribuer aussi à la compréhension du fonctionnement de ces engins. Nous pensons aux recherches du professeur Pagès, à l'effet Costa-Goillot, à la machine Dean...

Nous entreprenons pour ouvrir cette rubrique une étude comparative de ces diverses hypothèses, que nous confronterons ensuite avec le comportement des OVNI tel qu'il est observé, et avec les effets physiques ressentis à leur passage.

Nous commencerons par vous exposer succinctement la théorie du capitaine Plantier, la plus ancienne et peut-être la plus souvent citée.

La théorie de Plantier

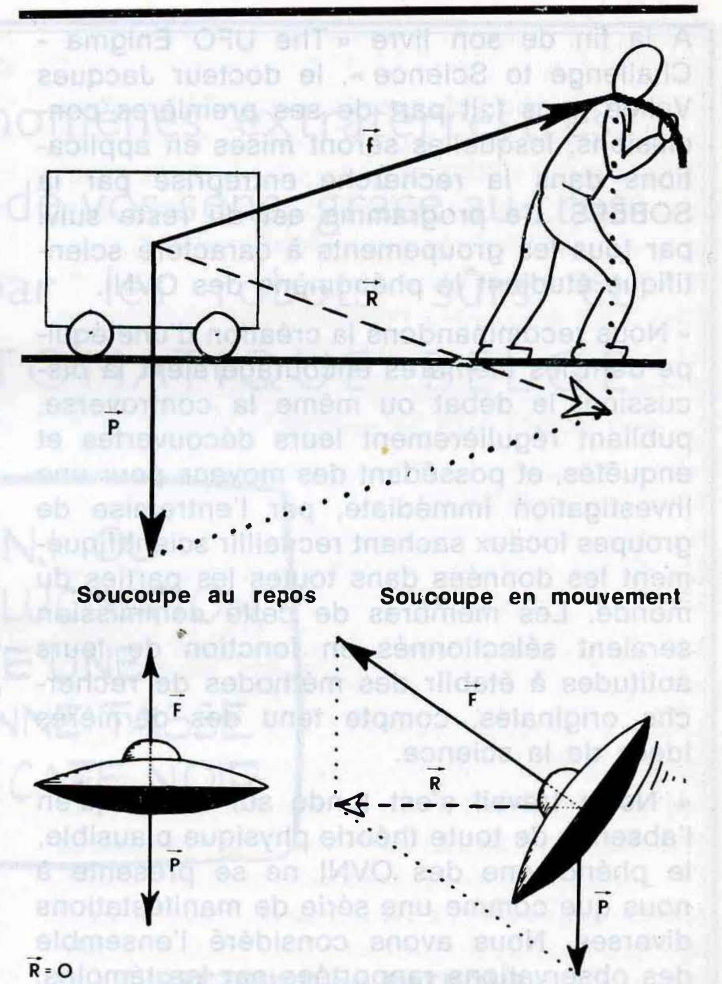
« ... Et que celui qui sait me jette la première pierre ».
J. Plantier.

En 1955, paraissait un ouvrage intitulé « La propulsion des soucoupes volantes par action directe sur l'atome » dont l'auteur était un lieutenant-pilote de l'armée de l'air française, Jean Plantier.

Cette étude devait faire grand bruit tant dans certains milieux scientifiques que chez les partisans de l'existence des soucoupes volantes. Nous nous contenterons dans cet article de présenter et d'expliquer la théorie de Plantier sans en faire une analyse exhaustive. En fait, Plantier avait déjà mûri ses théories bien avant de les appliquer au cas des OVNI et par là-même elles n'en sont que plus remarquables. Il est parti d'une hypothèse de base qu'il estime démontrée par l'expérience si l'on accepte d'appeler ainsi les plusieurs dizaines d'apparitions d'OVNI qui peuvent s'expliquer par les conséquences de cette hypothèse. De quoi s'agit-il exactement ? Selon l'auteur, « ... il est possible d'appliquer à chacun des atomes (ou des noyaux atomiques) présents dans un volume donné une force proportionnelle à leur masse, orientable et modérable à merci... ».

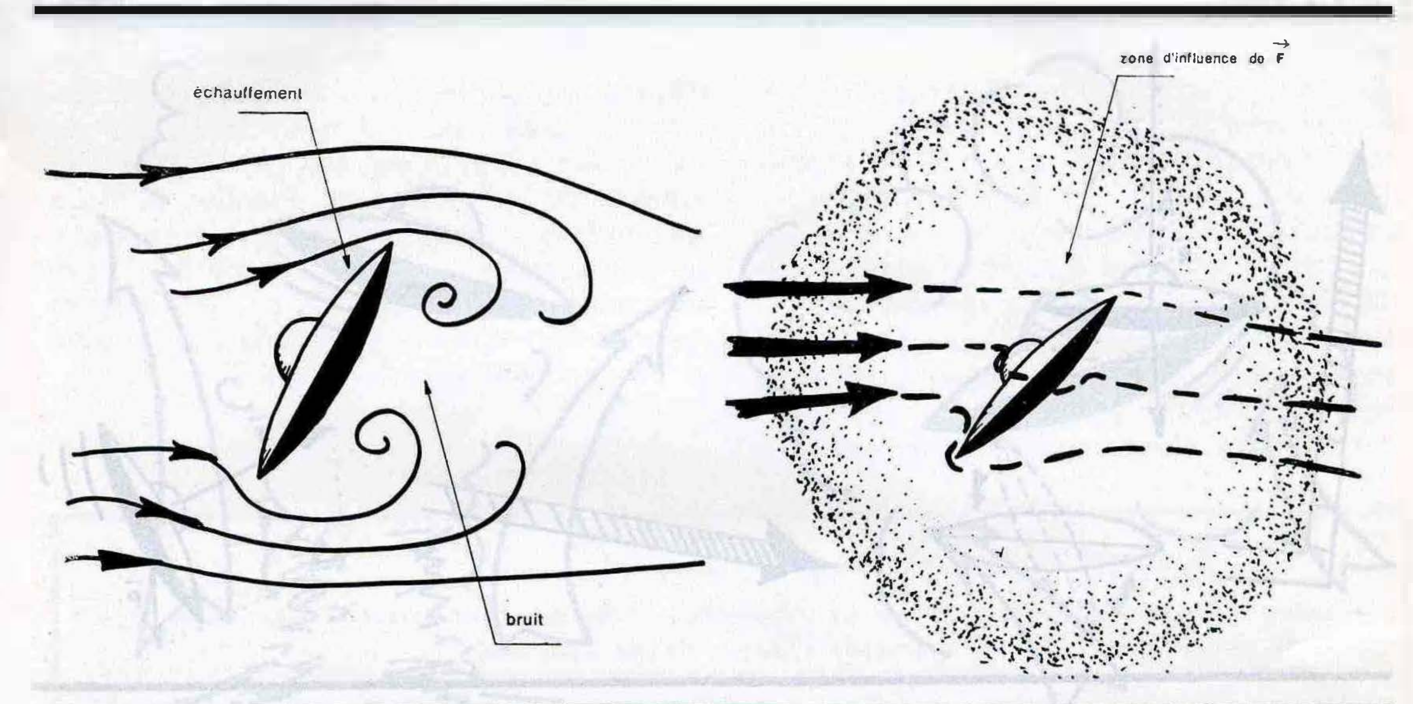
Actuellement vous et moi sommes soumis à différentes forces dont la plus importante est la force de pesanteur due à l'attraction de la Terre sur les objets qui l'entourent ; ces forces ont des directions et des intensités bien différentes et l'on ne perçoit que le résultat final (la résultante) de l'action conjuguée de celles-ci (voir fig. 1). Dans un système en mouvement, bien souvent une partie seulement est soumise directement à la force de déplacement. Ainsi quand vous montez en voiture c'est ce véhicule qui subit l'action de la force exercée par le moteur, les passagers n'étant qu'entraînés. Tous les constituants du système se déplacent à la même vitesse sinon il y aurait désagrégation de la matière, mais les causes de ce déplacement peuvent être diverses : une partie des particules subissent directement l'action de la force motrice, les autres suivant le train simplement parce qu'elles sont reliées aux premières. D'après Plantier il y aurait moyen de provoquer un déplacement en agissant sur chaque atome individuellement : ce cas existe dans la nature, il s'agit de la pesanteur. Quand un corps tombe, en fait il est attiré par la Terre et cette force d'attraction s'exerce sur chaque atome de l'objet : seulement cette force a une direction et une intensité constantes à un endroit et pour un objet donnés. Pour Plantier, on pourrait créer une sorte de pesanteur artificielle (F) dont l'intensité et surtout la direction seraient réglables à loisir. Cette force F serait parallèle à l'axe des soucoupes volantes et les surfaces d'égale intensité seraient soit des ellipsoïdes soit des sphères entourant le disque.

figure 1 Légende
f : force de traction
F : pesanteur artificielle
P : pesanteur naturelle
R : résultante des forces



Les appareils qui provoquent cette pesanteur artificielle étendent certainement leur action un peu au-delà de l'engin si bien que l'air entourant immédiatement la soucoupe est entraîné dans un même mouvement. L'efficience de F décroit graduellement au fur

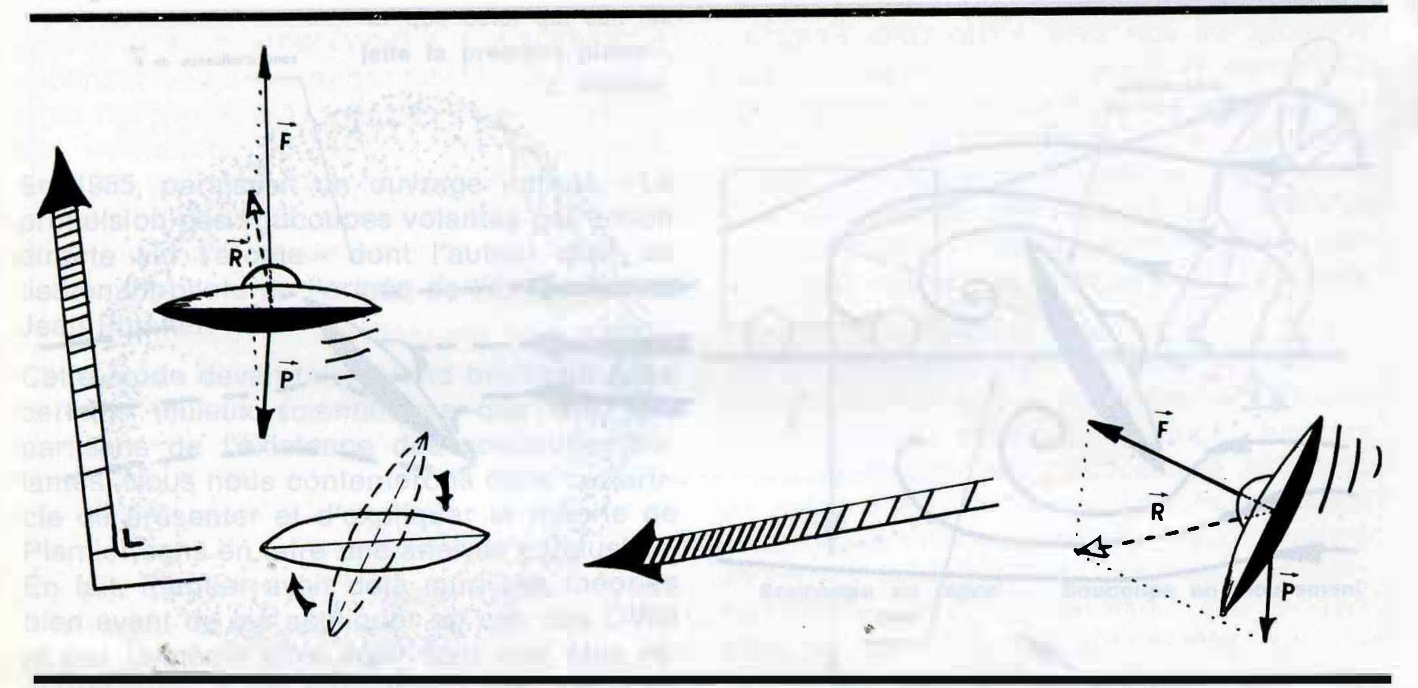
figure 2



et à mesure qu'on s'éloigne du générateur si bien que le contact entre l'air entraîné et l'air fixe se fait sans heurt. Ceci est très important car on se demande comment certains OVNI qui se déplacent à des vitesses vertigineuses le font sans bruit et sans subir les dommages causés par la chaleur dans de telles conditions. En effet, lors du déplacement de la soucoupe, l'air qui rentre dans la zone d'influence de la pesanteur artificielle est progressivement soumis à l'action de cette nouvelle force et est ainsi ralenti : les frottements sont donc notablement diminués et il n'y aurait pas de chocs supersoniques ni de phénomènes aérodynamiques tous deux générateurs de bruit (voir fig. 2).

Ce qui peut se produire dans la couche assurant la liaison entre l'air fixe et l'air entraîné, ce sont des compressions adiabatiques : l'air y est comprimé, son volume diminue mais il n'y a pas d'échange de chaleur avec l'extérieur. Pour respecter les lois de la thermodynamique, il doit alors y avoir un ajustement de la pression et de la température à l'intérieur d'une telle couche avec élévation sensible de cette température. Cette zone de contact serait par conséquent très chaude mais en augmentant l'espace entre l'engin et la zone-limite d'entraînement par action sur F, la soucoupe et ses occupants n'en ressentiraient rien. La stabilité de la soucoupe ne peut donc se faire par des gouvernails ou des ailes puisqu'il n'y a pas de vent relatif sur lequel l'engin pourrait « s'appuyer ». Dans ce cas, la stabilité est vraisemblablement assurée par un gyroscope constitué par la bande externe du disque en rotation autour du corps central fixe. C'est le même principe qui permet de contrôler la stabilité des avions et des navires. Un autre aspect fréquent des apparitions d'OVNI peut être expliqué par la théorie de Plantier. Ce sont les fameux virages à angle droit et les effets catastrophiques qu'ils devraient provoquer sur n'importe quel individu normalement constitué. En effet, d'après ce qu'on a dit en début d'article, lors du mouvement d'un système, la force provoquant ce mouvement n'est directement appliquée qu'à une partie du système seulement : il en résulte que lors de l'arrêt de cette force seule la partie soumise à son action s'arrête également. C'est ce qui se passe lors d'un accident automobile : dans ce cas le véhicule est arrêté brusquement mais suite à leur inertie les passagers continuent leur mouvement à la même vitesse et viennent s'écraser contre les parois de la voiture. Si on accepte l'hypothèse de Plantier, de tels phénomènes ne peuvent avoir lieu à l'intérieur d'une soucoupe volante

figure 3



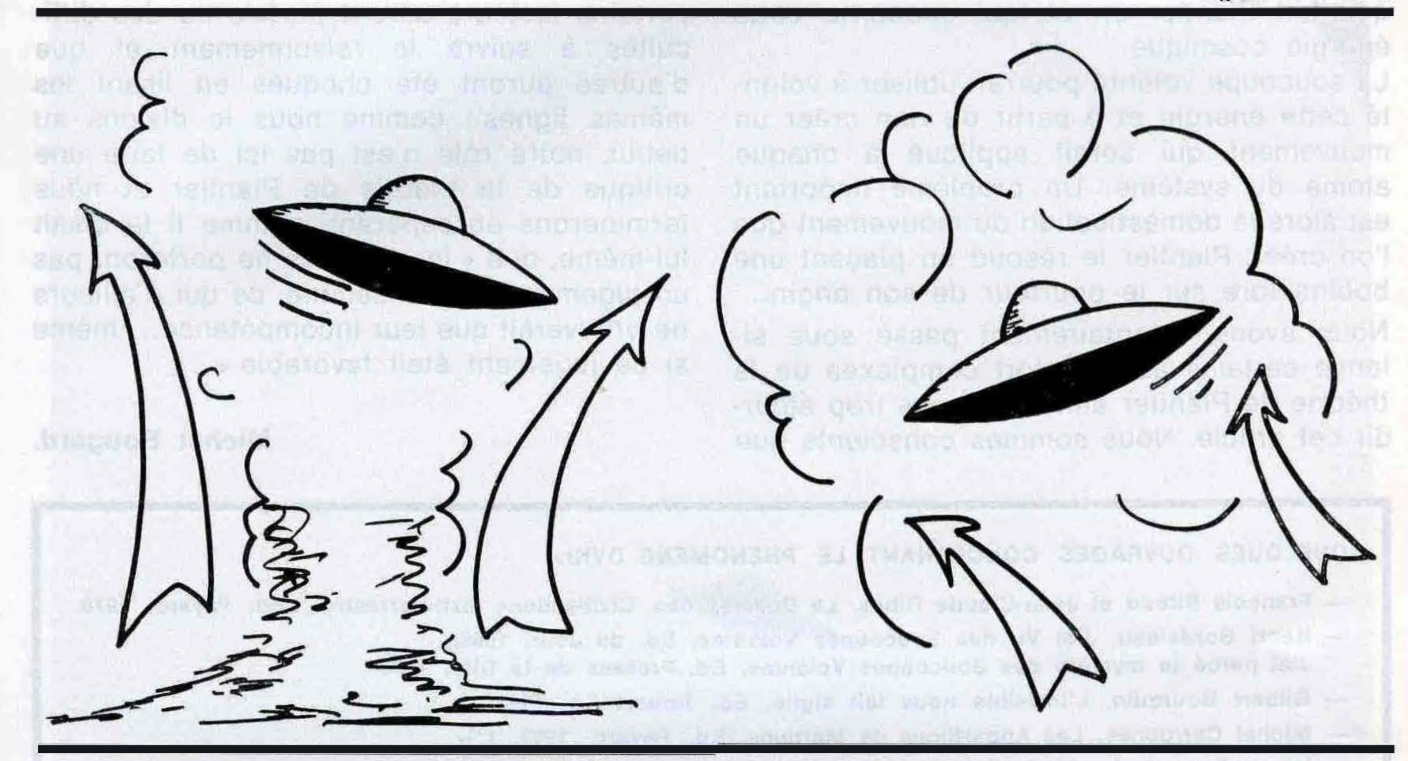
puisque tous les atomes du système subissent de la même façon l'action de la force F : passagers et engin se déplacent ensemble et s'arrêtent ensemble. L'inertie ne joue donc pas ici et les virages à angle droit susceptibles de provoquer des accélérations brutales peuvent se produire : il suffit de faire basculer la soucoupe (fig. 3).

L'action de cette force F sur chaque atome doit, selon Plantier, s'accompagner de troubles profonds au sein de l'atome. Celui-ci est constitué, du moins approximativement, d'un noyau lourd formé de protons positifs et de neutrons sans charge autour duquel tournent des particules beaucoup plus légères et négatives : les électrons. Ceux-ci ne peuvent se déplacer que sur des couches bien déterminées dont la distance au noyau est connue. Le passage d'une zone à une autre ne se fait pas sans mal et en particulier il y a formation de lumière quand un tel mouvement s'opère d'une couche externe vers une couche plus proche du noyau. Notre fameuse pesanteur artificielle F doit être capable de faire sauter ainsi des électrons d'une zone à une autre et il n'y a rien d'étonnant que la plupart des apparitions aient un caractère luminescent prononcé. De plus, selon l'intensité de F, la lumière émise pourra être différente.

Nous allons maintenant passer en revue quelques observations faites lors d'apparitions d'OVNI et qui selon Plantier confirment directement sa théorie. Ainsi les évolutions souvent fantaisistes de ces engins ne seraient qu'une conséquence de la souplesse de leur mode de propulsion. L'air qui entoure directement une soucoupe est soumis à l'action de F et apparaît plus léger que le reste de l'atmosphère : cette particularité provoque une ascendance rapide de cet air et l'apparition au sol de trombes de poussières ou d'une agitation du feuillage des arbres si l'engin est à très basse altitude (voir fig. 4a). Cette masse d'air ainsi projetée vers le haut subit une détente adiabatique, c'est-à-dire que son volume augmentant rapidement, la pression va elle diminuer tout aussi vite : ce phénomène ayant lieu sans échange de chaleur avec le monde extérieur, on constate un refroidissement général de cette masse d'air et une condensation en nuages (voir fig. 4b).

Après cette hypothèse de base qui est la pesanteur artificielle et ses diverses conséquences, Plantier passe à des hypothèses complémentaires non démontrées et « dont les résultats ont un caractère gratuit évident » comme il l'a écrit lui-même. Ces nouvelles hypothèses concernent l'énergie mise en jeu par les soucoupes volantes et le système de référence par rapport auquel elles se déplaceraient. En effet, quand on se déplace il faut se rapporter à quelque chose qui nous

figure 4 a et b



semble fixe : Plantier développe trois solutions possibles en ce qui concerne ce système fixe pour l'engin et qui lui sert de référence. Nous ne nous attarderons pas sur les solutions proposées car leur caractère ardu pourrait désorienter le lecteur. Nous préférons passer directement à l'origine de l'énergie utilisée par les soucoupes. Il n'y a que deux cas possibles, soit l'énergie est « artificielle », c'est-à-dire que l'engin utilise un flux d'énergie qui lui serait fourni par la planète-mère sous une forme indécelable actuellement, soit l'énergie est « naturelle », c'est-à-dire que l'engin puise cette énergie en lui-même. Pour Plantier cette dernière solution est la bonne et il baptise cette nouvelle forme d'énergie inconnue du nom d'« énergie cosmique ». Selon lui, « les particules cosmiques peuvent naître en tout lieu de l'espace, et elles acquièrent masse et énergie cinétique au cours de cette genèse à partir d'une énergie-mère actuelle et omniprésente qui est l'Energie de l'Espace... ».
Comme on le voit la pensée de Plantier est loin d'être simple. Essayons donc de bien comprendre toute la portée de l'hypothèse : pour Plantier le Néant n'est en fait qu'une résultante nulle de différentes composantes de l'Energie de l'Espace. Tantôt nous avons dit que tout objet peut être soumis à l'action de plusieurs forces qui se contrarient souvent l'une l'autre et que le mouvement observé dépendait de la résultante des forces, c'est-à-dire du bilan de l'action de toutes ces forces (voir plus haut). Ainsi il est possible d'avoir une résultante nulle, toutes les forces se contrariant l'une l'autre au point d'annuler leurs effets : c'est ce qui se passe si trois personnes tirent en même temps sur un objet quelconque (O) ; si cet objet reste immobile cela signifie qu'il n'est soumis à l'action d'aucune force « apparente » c'est-à-dire la résultante des trois forces exercées est nulle.

C'est à peu près ce qui se passerait dans l'univers. Ce que Plantier appelle l'Energie de l'Espace est en fait formé de différentes composantes liées respectivement à la masse (X), au mouvement (Y), à la charge (Z) ou à d'autres données éventuelles (W) et leur somme représenterait le Néant : $X + Y + Z + W =$ Néant.
Si on modifie l'équilibre en retirant une des forces, l'objet O ne restera plus au repos : de même si on enlève une des composantes de l'Energie de l'Espace, il y a un déséquilibre et selon Plantier on assisterait à la naissance de la matière, c'est-à-dire qu'on créerait quelque chose à partir de rien. Nous n'irons pas plus loin dans le raisonnement

que fait Plantier en ce qui concerne cette énergie cosmique.

La soucoupe volante pourrait utiliser à volonté cette énergie et à partir de rien créer un mouvement qui serait appliqué à chaque atome du système. Un problème important est alors la domestication du mouvement que l'on crée : Plantier le résoud en plaçant une bobine tore sur le pourtour de son engin.

Nous avons volontairement passé sous silence certains aspects fort complexes de la théorie de Plantier afin de ne pas trop alourdir cet article. Nous sommes conscients que certains lecteurs auront parfois eu des difficultés à suivre le raisonnement et que d'autres auront été choqués en lisant les mêmes lignes : comme nous le disions au début, notre rôle n'est pas ici de faire une critique de la théorie de Plantier et nous terminerons en espérant, comme il le disait lui-même, que « les lecteurs ne porteront pas un jugement sur l'ensemble, ce qui d'ailleurs ne prouverait que leur incompétence... même si ce jugement était favorable ».

Michel Bougard.

QUELQUES OUVRAGES CONCERNANT LE PHENOMENE OVNI.

— François Biraud et Jean-Claude Ribes, Le Dossier des Civilisations Extraterrestres, Ed. Fayard, 1970.
— Henri Bordeleau, J'ai Vu des Soucoupes Volantes, Ed. du Jour, 1966.
J'ai percé le mystère des Soucoupes Volantes, Ed. Presses de la Cité, 1969.
— Gilbert Bourquin, L'invisible nous fait signe, Ed. Robert SA, 1968.
— Michel Carrouges, Les Apparitions de Martiens, Ed. Fayard, 1963, (*).
— Henry Durrant, Le Livre Noir des Soucoupes Volantes, Ed. Laffont, 1970.
— Frank Edwards, Les Soucoupes Volantes affaire sérieuse, Ed. Laffont, 1967.
Du nouveau sur les Soucoupes Volantes, Ed. Laffont, 1969, (*).
— Charles Garreau, Alerte dans le ciel, Ed. du Grand Damier, 1956, (*).
Soucoupes Volantes vingt ans d'enquêtes, Ed. Mame, 1971.
— Jimmy Guieu, Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde, Ed. Fleuve Noir, 1954, (*).
Black-Out sur les Soucoupes Volantes, Ed. Fleuve Noir, 1956, (*).
— Gerald Heard, Les Soucoupes Volantes, Ed. De Flore, 1951, (*).
— Ion Hobana et Julien Weverbergh, Ufo's In Oost en West (néerlandais), Ed. N. Kluwer, 1971.
— Carl G. Jung, Un Mythe Moderne, Ed. Gallimard, 1963.
— Donald Keyhoe, Les Soucoupes Volantes existent, Ed. Corrêa, 1951, (*).
Le Dossier des Soucoupes Volantes, Ed. Hachette, 1954, (*).
— Maurice Lenoir, L'Espace sera-t-il vaincu ? Ed. Plon, 1955, (*).
— Brinsley Le Poer Trench, Le Peuple du ciel, Ed. J'ai lu, 1960.
— Demond Leslie et Georges Adamski, Les Soucoupes Volantes ont atterri, Ed. J'ai Lu, 1971.
— Dr James McDonald, Objets Volants Non Identifiés, Ed. spéciale du GEPA (en vente à la SOBEPS), 1969.
— Aimé Michel, Lueurs sur les Soucoupes Volantes, Ed. Mame, 1954, (*).
Mystérieux Objets Célestes, Ed. Arthaud, 1958, (*).
A propos des Soucoupes Volantes, Ed. Planète, 1967.
— Aimé Michel et Georges Lehr, Les Soucoupes Volantes, Collection Pour ou Contre, 1969, (*).
— Paul Misraki, Des Signes dans le Ciel, Ed. Labergerie, 1968.
— Jean Plantier, La propulsion des Soucoupes Volantes par action directe sur l'atome, Ed. Mame, 1955, (*).
— Edward J. Ruppelt, Face aux Soucoupes Volantes, Ed. France Empire, 1958, (*).
— Maurice Santos, Les Soucoupes Volantes aux frontières de l'impossible, Ed. Regain, 1970, (*).
— Guy Tarade, Soucoupes Volantes et civilisations d'outre-espace, Ed. J'ai lu, 1969.
— Jacques et Janine Vallée, Les Phénomènes Insolites de l'Espace, Ed. La Table Ronde, 1966.

(*) Epuisé.

Nous publierons dans un prochain numéro une liste d'ouvrages en langues étrangères.

Le dossier photo d'inforespace

1



Photographie d'un OVNI survolant le lac Tiorati, près de Pearl River, dans l'état de New-York, prise par Vincent Perna, le 18 décembre 1966. Vers 16 h 30, trois amis qui pêchaient dans le lac, virent un étrange objet qui apparut derrière le mont Fingerboard. L'objet survola une tour de repérage des incendies, puis survola rapidement le lac et s'éloigna pour disparaître au-dessus du mont Stockbridge. L'un des trois pêcheurs, Vincent Perna, avait avec lui un petit appareil photographique du type « starflash brownie » et réussit à prendre 4 clichés en noir et blanc de l'OVNI, qui fut décrit comme ayant un diamètre de 5 à 6 mètres, et de couleur cuivre mat. Des spécialistes du quotidien « Rockland New » ainsi que deux équipes d'experts en photographie du NICAP, déclarèrent que les documents étaient absolument authentiques. La véracité du récit de Vincent Perna aurait même été contrôlée au penthotal (sérum de vérité). Ajoutons encore qu'en mai 1967, la Commission Condon demanda les négatifs de Perna pour une contre-analyse, mais les résultats ne figurent pas dans son rapport publié en janvier 1969.

Source : Franck Edwards : « Flying Saucer, here and now ».

Photo reproduite grâce à l'obligeance du NICAP.

Le dossier photo d'inforespace 2

Photographie prise dans le comté de York, en Irlande, le 26 décembre 1965.

L'assistante de M. Charles H. Gibbs-Smith, conservateur au Victoria and Albert Museum, et un ami, photographièrent un disque d'aspect métallique, suivi d'un faible dégagement de flammes, dans le ciel de Cappoquin, aux environs de midi.

Le film fut confié à un éminent expert en photographie, M. Percy Hennell. La surprise fut grande lorsqu'apparut sur le négatif cette importante zone elliptique paraissant suivre l'OVNI et qui n'avait pas été observée à l'œil nu. Le cas n'est pas unique et d'autres documents, où un phénomène similaire s'est produit, seront présentés ultérieurement dans ce dossier.

Cette zone résulterait, d'après l'analyse, d'une dégradation du négatif, due à l'influence d'un rayonnement à très haute fréquence. Ce cliché fut soumis à des personnalités scientifiques lors d'une séance du « Imperial College of Science » où aucune hypothèse en défaveur de l'authenticité du document ne put être avancée.

Les témoins mentionnèrent une réaction des animaux que l'on peut voir dans le bas du cliché ; ce fait s'étant maintes fois répété, il semble que les animaux réagissent lors de la présence d'un OVNI (excitation, peur, fuite).

Enquête parue dans « Flying Saucer Review » de Londres.



Le catalogue des observations belges

Nous avons jugé utile et intéressant d'informer le lecteur de toutes les observations connues faites en Belgique. Dans ce but, grâce à la documentation des divers groupements belges, que nous remercions, et aux renseignements fournis par des chercheurs étrangers et par la presse, nous avons rassemblé dans le présent catalolgue tous les événements recensés à ce jour. Les faits les plus dignes d'intérêt font l'objet d'un exposé détaillé dans la rubrique « Nos Enquêtes ».

Nous avons éliminé les cas pour lesquels il a pu être prouvé qu'ils étaient sans rapport avec le phénomène OVNI. Il est naturellement possible que, parmi les cas retenus, il s'en trouve encore qui après enquête approfondie apparaitront erronés. Peut-être le présent catalogue nous permettra-t-il de récolter de nouveaux témoignages, qui viendront éclaircir les faits présentés ou nous en révéleront d'autres encore inconnus. C'est en tout cas notre plus vif espoir et nous serions reconnaissants au lecteur de nous informer de toute observation dont il aurait été témoin, ou dont il aurait eu connaissance.

1) 1575, nuit, Prov. de Brabant.

Cornelius Gemma, Professeur de médecine à l'Université de Louvain, aperçut une puissante lumière venant du ciel et qui balaya le sol d'un faisceau brûlant ; selon le témoin, la luminosité était telle que : « on pouvait de nuit discerner un clou par terre ». (H.T. Wilkins. Flying Saucers On The Attack).

2) 18 août 1783, 21 h 00, Ostende (Prov. de Flandre - Occ.).

On observa du 18 au 20 août 1783 un globe fortement lumineux très haut sur la ville et tournant sur son axe ; on pouvait y voir « comme en plein jour ». L'observation de cet objet eu également lieu à Glasgow (Irlande et à Edimbourg (Ecosse). (H.T. Wilkins. Flying Saucers on The Attack).

3) 30 août 1873, Bruxelles.

Un objet-étoile s'élève au-dessus de la ville durant 10 minutes.

4) 17 novembre 1882, Belgique (différents lieux).

Plusieurs personnes aperçoivent un disque avec des marques sombres au centre, de couleur verdâtre et volant à haute altitude. (D. Leslie et G. Adamski : Flying Saucers have Landed).

5) 25 février 1909, route d'Anderlues (Prov. de Hainaut).

Paul Bailly, instituteur, aperçoit un glolbe de 20 à 30 m de diamètre, de couleur jaune et volant au ras du sol ; l'objet progresse contre le vent et vire sur la gauche du témoin dans un sentier menant à une voie ferrée (J.-G. Dohmen).

6) 21 décembre 1932, 18 h 45, Beauraing (Prov. de Namur).

Pendant plusieurs minutes, Mmes Hennicken, Jacquemin, Dubois et Delruche observent un objet allongé, entouré d'« étoiles » et n'émettant aucun son : l'objet, de couleur blanche, s'immobilise au-dessus du remblai du chemin de fer. Ce phénomène se serait produit au cours des « miracles ». (Les apparitions — N.D. de Beauraing).

7) Printemps 1935, nuit, Malines (Prov. d'Anvers).

M. Aerts et plusieurs témoins aperçoivent un énorme objet circulaire semblable à une « bassine » renversée : il semble fait d'aluminium brillant et n'émet aucun son. Il s'élève à 70° au-dessus des bâtiments voisins (coin de la Kod et Dageraadstraat) tandis que deux nains « flottants », sans support dans l'espace et venus de l'arrière, semblent inspecter ou effectuer l'une ou l'autre réparation : ils avaient des casques cubiques et se déplaçaient par saccades comme un robot ou un automate. Ces êtres disparaissent dans l'engin sans hublots qui s'éloigne en silence vers le sud-est. (M. Aerts, Malines).

8) Eté 1937, route d'Anderlues (Prov. de Hainaut).

M. Henri Houcke, de Bruxelles, observe au sol un objet ponctuel lumineux qui grossit jusqu'à former une sphère de 80 cm et lui barre le passage dans un sentier : la forme est très nette et le témoin est apeuré. Le lendemain, aucune trace n'est visible sur le sol (J.-G. Dohmen).

9) Septembre 1944, 21 h 00, Anvers.

Le L/Cpl Carson Yorke et 5 hommes de la First Canadian Army observent plusieurs objets sphériques de 3 à 4 pieds de diamètre : ils apparaissent comme étant faits de verre fumé avec une lumière intérieure ; la lueur est d'un blanc léger. Les objets n'émettent aucun son et se déplacent à 40 pieds d'altitude (env. 12 m) à la vitesse de 30 miles à l'heure (env. 50 km/h). Ces corps possédaient une inertie propre comme contrôlée, et ils traversèrent Anvers en venant du front. (Flying Saucers n° 7).

10) Septembre 1944, nuit, Schaerbeek (Bruxelles).

M. Bondroit, de Bruxelles, se trouvait près de la gare Josaphat avec une batterie de D.C.A. anglaise, lorsqu'il vit un objet ovale venant de l'ouest et disparaissant à l'est. Cet objet n'avait aucune couleur et semblait même transparent. Son altitude est restée constante (SOBEPS).

11) Août 1947, Jalhay (Prov. de Liège).

M. Dessily mentionne qu'il fut témoin avec plusieurs autres personnes de la terreur d'un paysan après l'atterrissage d'un objet non identifié sur son champ Une trace circulaire de 15 mètres de diamètre était visible dans les plantes à demi carbonisées (R. Lorthioir).

12) Novembre 1949, 19 h 30, Bruxelles.

M. L. Toussaint observa 6 objets de couleur rouge progressant avec un mouvement de roulis sur l'horizon sud. Le témoin estima la vitesse à 200 km/h pour une élévation de 40° sur l'horizon (BUFOI).

13) 16 mars 1950, matin, Spa (Prov. de Liège).

Plusieurs habitants de la ville ont aperçu un engin non identifié. Un des témoins a précisé que l'objet laissait derrière lui une traînée de fumée blanche. (Le Soir, 17 mars 1950).

14) 16 avril 1950, 22 h 25, Moortzele (Prov. de Flandre - Or.).
MM. G. de Graeve, instituteur, et Raf Van Spaendonck rapportèrent l'observation d'une flamme conique bleuâtre à 800 ou 1 000 mètres d'altitude. Le phénomène semblait rester immobile mais diffusait une forte lueur. Deux roulements sourds furent perceptibles après le passage de ce bolide (Het Laatste Nieuws, 21 avril 1950).

15) 20 avril 1950, 21 h 40, Bruges (Prov. de Flandre - Occ.).
Plusieurs habitants observèrent durant 30 à 60 secondes, au nord-ouest de la ville, un croissant en forme de « U » mince et plat au bord frangé. Il se situait à haute altitude dans une toute autre direction que la lune à cette époque (Journal de Bruges 22 avril 1950). 1950).

16) Eté 1950, jour, Coxyde (Prov. de Flandre - Occ.).
M. Schmidt observe pendant 30 minutes trois points lumineux immobiles au-dessus de la plage. Ils se dirigent ensuite vers le N.-E. (J.-G. Dohmen et Groupe D).

17) Mars 1952, 21 h 55, Moerkerke (Prov. de Flandre - Occ.).
M. Joseph Van Acker a été témoin du passage rapide d'un objet à trainée rouge, dont la grandeur du noyau fut estimée en apparence à 50 cm. Visible dans le ciel est, il passa au-dessus des toits d'un château de la localité (GESAG — Michel Roy).

18) Eté 1952, jour, Temploux-aérodrome (Prov. de Namur).
M. Godefroid, un ex-pilote civil, observe pendant une minute, avec une dizaine de témoins, trois objets triangulaires situés à environ 3 km d'eux : ils progressaient avec « une régularité surprenante » en se détachant clairement sur le ciel nord et suivant une direction est-ouest. (Groupe D & Patrick Ferryn).

19) 5 août 1952, 08 h 00, Tongres (Prov. de Limbourg).
Plusieurs habitants ont observé une « soucoupe volante » (Libre Belgique du 9 août 1952).

20) 6 août 1952, 12 h 45, Stembert (Prov. de Liège).
Plusieurs habitants ont observé, surgissant des nuages, un objet d'un vert éblouissant. Le bolide remonta vers le ciel laissant derrière lui une traînée noire (Belga, 8 août 1952).

21) 8 août 1952, 09 h 00, Tongres (Prov. de Limbourg).
Plusieurs personnes qui attendaient un tramway Boulevard du 18 Août, ont aperçu un étrange « objet volant » venant du nord et se dirigeant vers l'est. Les caractéristiques répondaient à celles attribuées aux soucoupes volantes (Libre Belgique, 9 août 1952).

22) 8 août 1952, soir, Verviers (Prov. de Liège).
Une dame observe un globe de feu au-dessus de son habitation (Le Soir 10 août 1952).

23) 9 août 1952, Stavelot (Liège).
Une automobiliste roulant vers Vielsalm a observé à très haute altitude un globe de feu. (Le Soir 10 août 1952).

24) 26 août 1952, Château de Beersel (Province de Brabant).
Plusieurs comédiens d'une troupe en représentation au château, ont observé de la fenêtre d'une des tours, un objet allongé de couleur orange se déplaçant rapidement dans le ciel à haute altitude (Le Soir 28 août 1952).

25) Novembre 1952, Dinant (Prov. de Namur).
Plusieurs personnes de la région dinantaise affirment avoir aperçu un globe orange dans le ciel (Jimmy Guieu).

26) 4 décembre 1952, 16 h 30, Barrage d'Anseremme (Prov. de Namur).
MM. Lambert, André Croilien, Jules La Loux, Roger Léonard et Fernand Huysman observent pendant quelques instants, au passage d'un avion à réaction, une sphère orange qui suit l'appareil. Le globe se retourna en prenant une couleur foncée (acier), s'arrêta puis grimpa à une allure vertigineuse pour disparaitre (Jimmy Guieu).

27) 16 mai 1953, 20 h 00, Bouffioulx (Prov. de Hainaut).
M. Herman Chermanne, photographe, aperçoit une spirale de fumée blanche, épanouie à son sommet et entourant un cercle brillant. A la périphérie de cette forme se trouvait une bande de couleur irisée. Le témoin perçut un ronronnement doux, puis, la chose oscilla en faisant entendre un grondement semblable à celui de la tôle agitée. Le phénomène s'étira ensuite pour disparaître en ne laissant qu'un peu de fumée très vite dissipée. Photos (Jimmy Guieu).

28) 16 mai 1953, Charleroi (Prov. de Hainaut).
Plusieurs notabilités de la ville affirment avoir observé un phénomène semblable à celui de Bouffioulx. Des techniciens de la station météorologique de Villacoublay ont reconnu, eux aussi, le phénomène qu'ils n'ont pas réussi à identifier (LAET de Liège).

29) 16 août 1953, soirée, La Hestre (Prov. de Hainaut).
M. J.D. Walop, de Rotterdam, qui se trouvait dans la région de Charleroi, observa trois objets ponctuels d'un blanc vif et clignotants, progressant à vitesse variable vers le nord-ouest. Pendant un arrêt de la formation, un quatrième objet la rejoignit. Durée d'observation : 4 minutes (Disc Digest de Mars 1958. La Haye, Edgar Simons, Lierre).

30) Août 1953, entre 20 et 21 h 00, Bruxelles.
Mme Bouret et une amie observent de la terrasse de leur domicile une sphère orange plus grande que la pleine lune. Silencieuse et basse sur l'horizon, elle progressait plus rapidement qu'un avion dans une direction SO vers NE. (Groupe D).

31) 2 octobre 1953, 20 h 32, Buzet-lez-Luttre (Prov. de Hainaut).
Un officier supérieur de l'armée belge a été témoin pendant 2 à 3 secondes d'un phénomène qui traversa le ciel du village en laissant une traînée rouge-mauve. Le bolide avait la dimension apparente d'un tier de la lune. Vingt secondes après le passage du mystérieux objet, on entendit un bruit sourd. La couleur

de l'objet était d'un vert éclatant (Le Soir 16 octobre 1953).

32) 6 janvier 1954, 00 h 05, Winenne-lez-Beauraing Prov. de Namur).

M. G. Moreau et un collègue douanier, en patrouille aperçurent dans la direction nord une très grande clarté verdâtre et si puissante qu'on aurait cru au passage d'une « étoile filante » (Le Soir 10 Janvier 1954).

33) 7 janvier 1954, 04 h 20, Winenne-lez-Beauraing (Prov. de Namur).

M. G. Moreau observe à nouveau une lumière éblouissante qui apparaît au nord pour disparaître vers l'ouest : malgré le brouillard, le ciel fut éclairé. Un pilote de la SABENA aperçu également à la même heure une sphère auréolée de vert, très basse sur l'horizon N-NO. Plus tard, le bolide fut identifié comme étant vraisemblablement une météorite (Le Soir, 10 janvier 1954).

34) 17 février 1954, 20 h 15, route de Gembloux (Prov. de Namur).

M. J.G. qui se trouvait à hauteur de la localité de Saint-Servais observa un objet rond, blanc phosphorescent, et d'environ 15 cm de diamètre. Le phénomène apparut par 210° pour une élévation de 45°. Il disparut par 30° pour une élévation de 30°. La trajectoire rectiligne se termina en courbe légère avant la disparition. Durée : 5 secondes (LAET de Liège).

35) 22 mai 1954, 13 h 00, Sainte-Croix (Prov. de Flandre - Occ.).

M. Jules Brouwez, mécanicien, observe un objet allongé lumineux et non éblouissant. Il estime la hauteur à 15 000 m pour une vitesse de 2 500 km/h. A bras tendu, l'engin a une dimension apparente de 5 mm (GESAG de Bruges).

36) 23 juin 1954, soirée, Hechtel (Prov. de Limbourg).

Mlle S.J. et plusieurs arbalétriers aperçurent un objet rectangulaire avec une protubérance au sommet, au moment où un tir à l'arbalète allait débuter. Il se déplaçait par 45° à 70° d'élévation en survolant le sommet des cibles de tir et en lançant des rayons jaunes, blancs et rouges. La plupart des témoins se moquèrent du phénomène qui avait une couleur argentée et qui ne produisait aucun son. (R. Lorthioir et GESAG de Bruges).

37) 24-25 septembre 1954, 21 h 15, Liège.

Plusieurs habitants observèrent pendant 7 minutes, trois objets ponctuels brillants à l'ouest de la ville, ils étaient immobiles en formation triangulaire. Deux objets disparurent après un certain temps, et 10 minutes plus tard, le troisième disparut à son tour. A haute altitude, ils progressèrent lentement, la coloration était rouge aux extrémités et jaune-rouge au centre (avec variation de couleurs) (Het Laatste Nieuws, 29 septembre 1954).

38) 25-29 septembre 1954, 21 h 00, Muizen (Prov. de Brabant).

Pendant une heure MM. et Mmes Jean De Neef, Bertha de Prins, Norma Verstraeten, Lucienne Van Camp, Jules Verscharen et Frans Blockeel observèrent un disque qui oscillait sur place à hauteur constante. Il disparut derrière les nuages (Nieuws Van De Dag, 1er octobre 1954).

39) 9 octobre 1954, Braives (Prov. de Liège).

M. Welliquet, facteur, a déclaré avoir aperçu un engin de forme oblongue posé dans la campagne au lieu dit « La Belle Thérèse ». Deux personnes occupaient l'appareil qui s'éleva dans l'air à l'approche de M. Welliquet. Investigation menée par R. Lorthioir et GESAG de Bruges (Le Soir du 11 octobre 1954).

40) 14 octobre 1954, 02 h 00, Tarcienne (Prov. de Hainaut).

M. Oscar Warnier ayant constaté qu'une lueur rosée inondait sa chambre, se leva. Il aperçut un étrange objet lumineux s'éloignant en direction de Gerpinnes. La lueur disparut avec l'objet. (Libre Belgique du 16 octobre 1954).

41) 14 octobre 1954, 14 h 30, Gilly (Prov. de Hainaut).

Quatre ouvriers de verrerie ont déclaré avoir vu une sphère orangée qui se déplaçait vers Ransart en émettant une sorte de brouillard violet. Le phénomène fut observé pendant 10 minutes dans un ciel serein. (Libre Belgique du 16 octobre 1954).

42) 16 octobre 1954, 21 h 00, Bihain (Prov. de Luxembourg).

Un garde-champêtre et deux gendarmes ont observé un engin mystérieux laissant une traînée lumineuse dans le ciel. (Le Soir du 19 octobre 1954).

43) 16 octobre 1954, 21 h 00, Sibret (Prov. de Luxembourg) :

Plusieurs témoins observèrent une traînée lumineuse dans le ciel. (Le Soir du 19 octobre 1954).

44) 16 octobre 1954, 21 h 00, Martelange (Prov. de Luxembourg).

Plusieurs habitants rapportent l'observation d'un engin mystérieux laissant une traînée dans le ciel (Le Soir du 19 octobre 1954).

45) 18 octobre 1954, 21 h 15, Waremme (Prov. de Liège).

M. Jean D., instituteur au Collège Saint Louis, roulait à moto sur la route de Waremme à Huy. Au lieu dit « Campagne de Faime », il aperçut dans le ciel une traînée rouge, large et longue, à l'allure « chassée ». Il estima la vitesse au double de celle des avions à réaction qui sont très bien connus dans la région. La traînée se déplaçait dans une direction est-ouest, dans le sens Liège-Bruxelles. Deux gendarmes de Waremme en patrouille sautèrent de vélo pour observer le phénomène. (Libre Belgique 18 octobre 1954).

46) 16 octobre 1954, 21 h 30, Turnhout (Prov. de Limbourg).

M. Jos Proost et Mme Geerts Van Den Steen ont aperçu à très grande hauteur un objet brillant, de forme ronde, qui se déplaçait à une vitesse vertigineuse d'est en ouest. Derrière l'objet, qui ne faisait aucun bruit, on pouvait observer une longue traînée lu-

mineuse. Tout l'horizon fut traversé en une dizaine de secondes. (Libre Belgique du 19 octobre 1954).

47) 18 octobre 1954, soirée, Zillebeke (Prov. de Flandre Occ.).

Le baron Jacques de Vinck rapporte qu'il se trouvait à Zillebeke lorsqu'il observa un engin mystérieux se déplaçant au nord d'Ypres, d'est en ouest, et à très grande vitesse. Le même témoin observa un engin de forme ronde, jaune, mais à Zillebeke même. Il émettait des flammes semblables à celles des bombes volantes. Le phénomène fut observé pendant 4 minutes. (Libre Belgique 20 octobre 1954).

48) 23 octobre 1954, nuit, Bruxelles centre.

Un veilleur de nuit et un pompier de service ont observé depuis le toit d'un grand magasin bruxellois une lueur orangée. L'objet traverse l'horizon du nord-ouest vers le sud-est. (Le Soir du 27 octobre 1954).

49) 29 octobre 1954, Godarville (Prov. de Hainaut).

M. Joseph Van Huyghem a observé au-dessus de l'hospice de Jolimont un objet fusiforme. Il alerta ses parents qui sortirent de l'établissement hospitalier pour constater l'apparition de sept de ces engins qui à vive allure se dirigeaient vers le nord. (Libre Belgique 31 octobre 1954).

50) 29 octobre 1954, Godarville (Prov. de Hainaut).

Plusieurs ouvrières de la loclaité aperçurent les « cigares volants » et en avertirent les gendarmes. (Libre Belgique 31 octobre 1954).

51) 30 octobre 1954, 16 h 45, Uccle (Bruxelles).

M. De Bloos et son fils observèrent depuis leur voiture une boule de feu jaunâtre. Aucun son ne fut perçu. A l'Observatoire royal d'Uccle l'on confirma qu'un ballon sonde avait été lâché à 15 h 00. (Libre Belgique du 1er novembre 1954).

52) 31 octobre 1954, 17 h 16, Bruxelles centre.

Sortant de la gare centrale, plusieurs personnes eurent leur attention attirée par une traînée dorée à haute altitude. Selon un témoin, il s'agissait de la traînée de condensation d'un avion. (Libre Belgique du 1er novembre 1954).

53) 31 octobre 1954, 17 h 30, Diegem (Prov. de Brabant).

Plusieurs personnes qui se trouvaient à proximité d'un garage ont observé un engin plat, de teinte légèrement dorée, laissant derrière lui une traînée de condensation éphémère. L'objet se déplaçait rapidement à très haute altitude dans la direction de la basilique de Koekelberg. (Libre Belgique du 1er novembre 1954).

54) Octobre 1954, 20 h 45, Herseaux (Prov. de Hainaut).

Plusieurs personnes observent pendant plusieurs secondes le passage d'une traînée verte en direction de la France. (Dernière Heure, 1954).

55) Octobre 1954, 20 h 45, Mouscron (Prov. de Hainaut).

Plusieurs personnes observent une traînée verte évoluant au-dessus d'une ferme. (Dernière Heure, octobre 1954).

56) Octobre 1954, après-midi, Taintegnie (Prov. de Hainaut).

Unel colonne de fumée noire tombe du zénith. Elle progresse vers Guignies et Jollain puis se dissipe. Les feuilles de plants de pommes de terre et de betteraves sont détruites. Branches de tilleul arrachées à Jollain. Plusieurs arbres arrachés dont l'un projeté à 50 m (Dernière Heure, octobre 1954).

57) 1er novembre 1954, 22 h 00, Zelzate (Prov. de Flandre Or.).

Quatre douaniers qui se rendaient à leur travail ont observé un disque se déplaçant à grande vitesse devant eux, laissant échapper des flammes bleues. L'engin laissait derrière lui une traînée jaune : venant de la Hollande, il se dirigeait vers Gand. (Libre Belgique - Le Soir du 3 novembre 1954).

58) 1er novembre 1954, nuit, Malmédy (Prov. de Liège).

Mme Lahaye, rentrant à son domicile en compagnie de son mari, a observé, alors que son époux rentrait la voiture au garage, une sorte de ballon incandescent qui après sept ou huit secondes disparut vers le nord-est. (1954, archives GESAG).

59) 5 novembre 1954, nuit, Tamines (Prov. de Namur).

M. Léon Moranville rapporte qu'il observa une sphère blanche « comme un fer chauffé » surgissant des couches atmosphériques supérieures suivie d'une traînée verte et d'étincelles. Avec la vitesse d'un « éclair », il tomba verticalement vers Ligny où il éclata avec une forte lueur bleue, à quelque distance du sol et au milieu d'étincelles. (Libre Belgique du 7 novembre 1954)

60) 9 novembre 1954, Bois-de-Villers (Prov. de Namur).

Deux villageois rapportèrent qu'ils furent témoins de l'atterrissage d'un œuf volant de deux mètres de haut dans une pâture. Des cris semblaient provenir de l'intérieur de l'engin. (Wilkins « Flying Saucers Uncensored » — « Passport to Magonia » J. Vallée — Enquête GESAG 1971).

61) 10 novembre 1954, 16 h 15, Stembert (Prov. de Liège).

MM. Joseph Ernst, Wiander, Maquinay et Rusin ainsi que plusieurs autres personnes ont observé, au passage d'un avion de type Douglas, et à une altitude deux fois supérieure, un engin lumineux apparemment immobile, de forme presque ovale, entouré semble-t-il d'un léger halo noir. Après avoir diminué d'altitude selon l'impression d'un témoin, l'objet se dirigea lentement vers l'est (Aix-la-Chapelle), suivit de quatre objets plus petits dont l'un, en rotation autour de l'objet principal. L'objet initial avait une grandeur apparente à bout de bras de 21 cm (Enquête LAET de Liège, septembre 1969).

62) 11 novembre 1954, Genk (Prov. de Limbourg).

Pendant 20 minutes, des ouvriers travaillant près des puits houilliers de la société André Dumont observèrent un objet dont, à maintes reprises, l'éclat lumineux sembla augmenter. L'objet, qui fut observé stationnaire, disparut verticalement. Pendant le phénomène la centrale électrique de l'entreprise tomba en

panne par deux fois. La région de Liège fut également privée de courant pendant une heure au cours de cette journée (Het Laatste Nieuws 12 novembre 1954. — M. Dewash de Bruges — GESAG).

63) 16 novembre 1954, 21 h 00, Wasmes-Audemez (Prov. de Hainaut).

M. Martial Pipers, jardinier, aurait observé un objet aveuglant sur le bord de la chaussée alors qu'il revenait de Vezon à vélo. A l'approche de l'engin ses vêtements se seraient enflammés. Une réponse personnelle du témoin datant du 11 juin 1971, mentionne qu'il s'agit d'une mystification causée par un journaliste en mal de sensationnel (Le Soir 16 novembre 1954 — « Passport to Magonia » J. Vallée — GESAG).

64) 18 novembre 1954, Strombeek-Bever (Prov. de Brabant).

Un objet fusiforme d'une couleur rouge vif a été observé au-dessus de cette localité de la banlieue bruxelloise (M. Patrick Ferryn et Groupe « D » de Bruxelles).

65) 21 novembre 1954, 20 h 25, Hal (Prov. de Brabant).

M. Jean Loeckx, observa, alors qu'il quittait son domicile, une sphère lumineuse qui laissait derrière elle une trainée enflammée. L'objet, qui venait de Ruisbroek, disparut à une vitesse vertigineuse, en direction de Namur et Charleroi. Il est probable qu'il s'agit d'une météorite selon le quotidien qui cite l'incident. (Het Laatste Nieuws, 23 novembre 1954).

66) 24 novembre 1954, Route de Givet (Prov. de Namur).

MM. Robert et Clenot, de Neffe-Dinant, ont observé une sphère lumineuse volant sans bruit à la vitesse d'un avion à réaction en laissant derrière elle une trainée jaune (LAET de Liège, 30 avril 1970).

67) 24 novembre 1954, 07 h 20, Jambes (Prov. de Namur).

Mme Cleda Presquin dit avoir observé un globe de couleur orange au-dessus de la région (LAET de Liège, avril 1970).

68) 29 novembre 1954, soir, Landelies (Prov. de Hainaut).

M. Laloyaux, conseiller communal de la ville, rapporte avoir observé une sphère de feu, très brillante et qui se déplaçait à grande vitesse en dégageant une lumière rosée (Le Soir du 1er décembre 1954).

(à suivre)

Jacques Bonabot.
Patrick Ferryn.

Initiation à l'Astronomie

Dans une revue s'intéressant aux phénomènes spatiaux, il nous a paru normal de prévoir une rubrique d'initiation à l'astronomie classique, base indispensable à la bonne compréhension des merveilles de l'univers.

Considérée dans son ensemble, l'astronomie est une science étonnamment complète, faisant intervenir non seulement l'optique, mais aussi des techniques extrêmement précises d'électronique, de mécanique, de cybernétique, de spectroscopie, de chimie et même de biologie. L'astronomie a une portée morale et philosophique évidente. En effet, jamais science n'a fait mieux prendre conscience à l'homme de ses justes dimensions.

Songez qu'il y a deux siècles à peine, la plupart considérait encore la terre comme le centre de gravité de l'univers. Quelle leçon depuis lors ! Car à quoi mieux comparer notre système solaire qu'à un grain de sable sur une plage ?

Pour le profane, l'astronomie présente un intérêt documentaire. Peu de gens ignorent où se situent la Grande Ourse et l'Etoile Polaire. Tout un chacun a entendu parler des anneaux de Saturne, des taches solaires, de l'Etoile du Berger ou des mystérieux canaux de Mars...

L'astronomie a permis d'élucider bien des questions ; mais l'utilisation d'instruments de plus en plus perfectionnés nous apporte surtout une énorme quantité d'informations, lesquelles posent sans cesse de nouveaux problèmes et donnent lieu à de nombreuses théories.

Que le lecteur se rassure, nous ne nous proposons pas ici de concurrencer les traités et les livres savants, notre but étant d'exposer les rudiments de l'astronomie ainsi que les théories importantes qui s'y rattachent. Aussi ferons-nous le plus souvent possible abstraction de formules mathématiques, en gardant toutefois une rigueur scientifique aux exposés.

Les différents chapitres traités se présentent comme suit :

Les moyens d'observation

— les moyens d'observation
— la Terre
— la structure de l'Univers
  * composition
  * structure spatio-temporelle
— la vie dans l'Univers.

Gérard Houze,
André Van Der Elst.

L'homme ne s'est jamais lassé d'observer la voûte céleste. Point n'est besoin pour cela d'instrument coûteux ; muni d'une carte et d'une boussole, l'amateur repère aisément les astres principaux qui s'offrent à sa vue.

L'Univers des Anciens était limité aux quelque 6000 astres visibles à l'œil nu. Depuis lors, télescopes, lunettes astronomiques, fusées et satellites ont élargi d'une manière fantastique notre champ de vision. Néanmoins, l'univers est tellement immense et riche en enseignement qu'on peut soupçonner n'en avoir encore sondé qu'une très faible part.

Le rôle des instruments d'optique utilisés en astronomie consiste au fond à perfectionner la vision humaine. Les jumelles comme le télescope sont supérieurs sous deux rapports : ils concentrent plus de lumière et permettent d'observer les astres sous un angle de vision beaucoup plus grand. Par parenthèse, nous conseillons vivement à l'amateur de fixer ses jumelles sur pied, car dans le cas contraire, il n'obtiendrait jamais une image satisfaisante. Nous ne nous étendrons guère sur la question des jumelles — chacun connaissant cet instrument — pour passer au télescope optique. En Belgique comme ailleurs, on fabrique des instruments qui par leur qualité sont susceptibles de satisfaire toutes les ambitions d'un amateur. Mais ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas le moyen d'acquérir un télescope de fabrication industrielle, pourraient avec de la patience en confectionner un eux-mêmes.

Toutes les observations astronomiques faites

Coupe verticale du grand radiotélescope de Nançay.

à partir du sol subissent une certaine déformation par le fait qu'elles s'effectuent nécessairement au travers de l'atmosphère terrestre. Celle-ci affecte les radiations en les déviant (turbulence), en les affaiblissant (absorption) ou même en les arrêtant (effet d'écran). Tout télescope doit recueillir le plus possible d'énergie rayonnée. Il concentre la lumière en un point, appelé foyer, où l'on peut placer l'œil, une plaque photographique ou une cellule photoélectrique. En second lieu, un télescope doit résoudre, c'est-à-dire séparer des objets très proches l'un de l'autre. Ce pouvoir de résolution dépend du diamètre de la lentille ou du miroir collecteur. Enfin, un télescope doit agrandir l'image des objets. Le grossissement dépend de la longueur focale de l'objectif (distance entre la lentille et le foyer) : plus cette distance est grande, et plus le grossissement est important.

Il existe deux sortes de télescopes : les réfracteurs et les réflecteurs. Dans le réfracteur, l'ensemble des rayons émis d'une étoile traversent l'objectif ; ce dernier **infléchit** le trajet des rayons d'autant plus fortement qu'ils sont marginaux, pour les concentrer tous en un même point : le foyer. Les disques de verre nécessaires à la fabrication d'un tel objectif doivent être intérieurement d'une très grande perfection. Par ailleurs, les lentilles ne peuvent être supportées que par leurs bords, et comme les grandes lentilles ont tendance à fléchir sous leur poids, il se présente une difficulté supplémentaire, pratiquement insurmontable, qui interdit la réalisation de réfracteurs plus grands que celui de l'observatoire Yerkes, dans l'Etat de Wisconsin (USA). Ce réfracteur accuse 1 m d'ouverture et 19,30 m de distance focale. Il en résulte que les plus grands télescopes optiques sont des réflecteurs ; ils comportent un miroir au lieu d'un objectif, Le miroir **réfléchit** tous les rayons vers un foyer, situé à l'extrémité supérieure du tube de l'instrument. Dans la plupart des télescopes, un miroir secondaire, placé à l'intérieur du tube, renvoie le faisceau lumineux vers l'extérieur, où l'observateur peut alors s'installer sans gêner le trajet du faisceau dans le télescope. Contrairement à ce qu'exigent les réfracteurs, les miroirs des réflecteurs ne doivent pas présenter une aussi grande qualité interne. Seule leur surface réfléchissante doit être de qualité exceptionnelle. En outre, le fléchissement du miroir peut être éliminé par une monture adéquate le soutenant sur toute sa surface arrière.

Une troisième catégorie d'instruments combine certains avantages des réfracteurs et des réflecteurs : ce sont les télescopes de Schmidt, qui possèdent principalement un miroir à la base du tube et une lentille correctrice au sommet.

En règle générale, les réfracteurs sont utilisés pour la mesure des positions et des mouvements des astres, tandis que les réflecteurs et télescopes de Schmidt servent à l'observation des éclats, des couleurs et des spectres ainsi que de leurs corollaires. Le réfracteur est donc du domaine de l'astrométrie, tandis que le réflecteur et le télescope de Schmidt sont du domaine de l'astrophysique.

Jusque-là, il ne s'agit que de techniques permettant de percevoir les longueurs d'onde visibles. Avec les radiotélescopes, il est maintenant possible de capter d'autres longueurs d'onde. La découverte en 1963 des radiosources quasi stellaires ou « quasars » a redoublé l'intérêt de ces études, car leurs caractéristiques en font des objets de choix pour aborder les problèmes cosmogoniques, c'est-à-dire de l'origine et de l'évolution de l'univers.

La recherche d'un bon pouvoir séparateur a conduit les astronomes à concevoir des systèmes d'antennes de types très variés. Le simple radiotélescope est formé d'une seule antenne réceptrice de grande dimension, généralement parabolique, qui concentre les rayons en son foyer, où l'on place une petite antenne auxiliaire connectée au récepteur.

Le premier véritable géant de la radioastronomie est le radiotélescope de Jodrell Bank en Angleterre. Il a 76 mètres de diamètre. La grande calotte sphérique de ce radiotélescope « focalise » le rayonnement lui parvenant d'un point du ciel, en un point en avant de sa surface, où une antenne réceptrice capte le signal et le transmet par l'inter-

médiaire d'un câble à un amplificateur radio. Il existe cependant d'autres types d'antennes directionnelles moins lourdes. Il s'agit parfois d'un simple ensemble de câbles. A Sydney (Australie), ceux-ci forment une immense croix (Croix de Mills) dont les branches atteignent une longueur de quelque 500 mètres.
Les radiotélescopes ont permis de détecter de nouvelles catégories d'objets célestes inconnus jusqu'alors, qui émettent très peu de lumière visible, mais énormément d'ondes radioélectriques. C'est pourquoi, on les dénomme « radiosources » (cfr. rubrique ultérieure). Depuis l'avènement de la radioastronomie, c'est-à-dire en un peu plus de 15 ans, 2 000 de ces radiosources ont été découvertes.
Leur repérage a largement contribué à notre connaissance de l'Univers.

Références :

Etoiles et Galaxies, Thornton Page, Marabout Université 1962 ; La Radioastronomie, André Boitschot, Presses Universitaires de France 1965 ; Les Merveilles du Firmament, F. Ziguel, Editions Mir Moscou 1968.

Gérard Landercy, Gérard Houze et André Van Der Elst.

Nos enquêtes

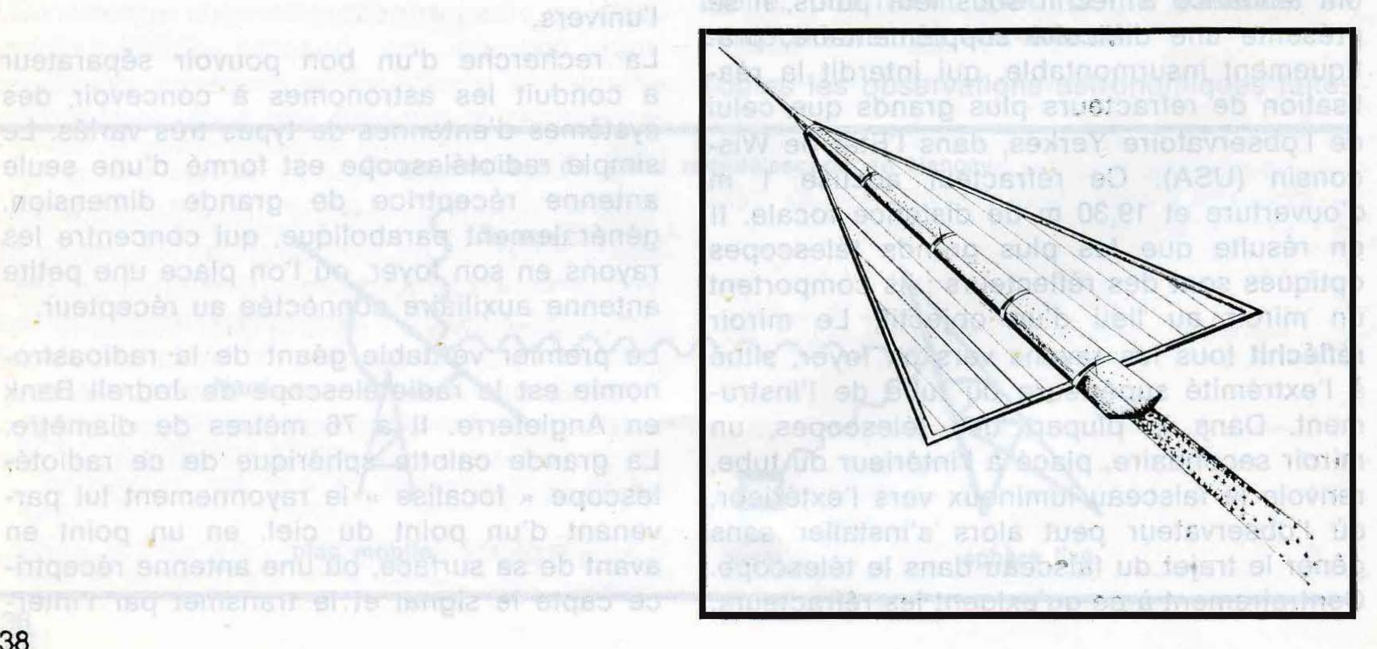
Les triangles de Zellik

La relation originale du phénomène fut publiée dans le journal flamand « De Standaard », du 8 octobre 1969, sous le titre « Waar kwamen de twee driehoekige, geruisloze en lichtgevende tuigen boven Zellik vandaan ? » (D'où provenaient les deux engins triangulaires, silencieux et lumineux, au-dessus de Zellik ?). Zellik est une commune de la grande banlieue de Bruxelles, située à 7 km au nord-ouest du centre de la capitale.

« Vers 20 h 10, le 24 septembre 1969, je faisais comme d'habitude une petite promenade avec mon chien de chasse. Le temps était doux, le ciel limpide et, ayant toujours été fasciné par les étoiles, je regardais la voûte céleste.

« Tandis que j'observais ainsi l'espace constellé, surgit tout à coup un engin venant du nord ; il progressait sans le moindre bruit, en émettant une gerbe d'étincelles semblable à celle que produit un feu d'artifice. Il s'immobilisa au-dessus de mon domicile, situé près de la chaussée qui mène à l'autoroute d'Ostende. Je m'aperçus alors qu'il avait une forme triangulaire.

« Cette extraordinaire « aile delta » avait une luminosité trouble, un mélange de blanc et de bleu autour de l'empennage, un peu comme des lueurs émises par les néons de nos grandes cités, le soir. La carcasse, ou ce qui formait la carlingue de l'objet volant, était un mélange de rouge foncé et de jaune



sombre, depuis l'avant jusqu'à l'arrière de cette forme triangulaire.

« Brusquement apparut un second engin qui vint se placer à la gauche du premier toujours immobile. Il avait une structure identique, mais la carlingue, quant à elle, se trouvait illuminée pour les deux tiers, et plus particulièrement le nez et la queue. Ce second objet resta immobile quelques minutes, avant de disparaître d'un seul coup. Une disparition stupéfiante, comme si l'on éteignait une lumière ; l'objet n'était plus décelable...

« L'engin qui m'était apparu en premier lieu était, lui, toujours immobile dans le ciel, avec ses émissions de lumières et d'étincelles. Il se trouvait face à moi, légèrement incliné sur lui-même, de telle façon que je pus distinguer une série de raies blanches disposées parallèlement au corps central et sur toute la surface de l'empennage. Ces bandes lumineuses et fines semblaient phosphorescentes. Combien de temps suis-je resté là ? Peut-être cinq minutes ou plus ? Je ne sais pas, et c'est mon chien qui tirant sur sa laisse me fit reprendre conscience que j'avais bien les deux pieds sur terre.

C'est à mon grand regret que je constatai qu'il n'y avait personne dans les environs. En effet, la partie de Zellik où je demeure n'est que partiellement bâtie.

Dans la partie du ciel où j'aperçus les deux triangles, le firmament nord, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, noté le passage de quelque appareil assurant une ligne aérienne régulière. D'après la surface de l'objet, j'ai estimé son altitude à 2 000 mètres.

« Les soirées suivantes, j'examinai de nouveau la voûte céleste, mais je n'ai plus rien vu d'insolite. »

Telle est la déclaration que nous fit M. Camille J. Breeus, architecte âgé de 62 ans, déclaration que l'on retrouve dans la presse de l'époque.

M. Breeus nous communiqua d'autres données et commentaires au cours de notre enquête du 15 novembre 1969. Nous fûmes convaincus de la confiance à placer dans le témoignage, puisqu'il correspondait en tous points au texte que reproduisait la presse du mois précédent.

Le phénomène fut observé au centre de la commune de Zellik, près de la chaussée de Gand, non loin de l'échangeur de Grand-Bigard, situé au début de l'autoroute Bruxelles-Ostende. Les deux objets apparurent dans une direction identique, le nord, et restèrent toujours silencieux pendant leur vol et leur immobilisation.

M. Breeus estima l'envergure apparente des engins à deux mètres sur deux... Ce qui est, constatons le immédiatement, énorme. La distance séparant les deux objets fut évaluée à cinq fois leur longueur, soit 10 mètres en apparence.

Lorsque nous lui demandâmes ce qu'il entendait par « étincelles, comme un feu d'artifice », il répondit qu'il s'agissait d'une gerbe d'étincelles émise à l'arrière de l'engin, un peu comme celles jaillissant d'une pièce métallique que l'on aiguise sur une meule. Il faut ajouter que la partie centrale de la « carlingue » était entourée d'un anneau lumineux d'un blanc laiteux.

Depuis son apparition, jusqu'à sa disparition, le premier objet fut visible durant environ cinq minutes. Sa disparition fut elle aussi remarquable : « Je ne sais, déclara le témoin, s'il y eut extinction, comme dans le cas d'une lampe que l'on éteint, où si l'objet disparut au loin à une vitesse fantastique... Mon neveu, poursuivit-il, qui travaille à la SABENA, et qui est jeune, croit aux extraterrestres... Il me dit, lorsque je lui racontai l'incident, que l'armée de l'air américaine expérimentait un engin à aile delta. Cette aile pourrait s'ouvrir à un maximum ce qui permettrait à l'appareil de planer, presque sur place... Mais ceci est bien entendu inconcevable au-dessus de Zellik... ». Nous demandâmes au témoin ce qu'il croyait avoir vu ; M. Breeus nous répondit : « C'est quelque chose de nouveau pour moi. C'est même fantastique. L'image de cette observation resta gravée dans ma mémoire pendant les heures et les jours qui suivirent. Je n'ai pas eu peur, mais durant une seconde. l'image de la guerre m'est venue à l'esprit ; ces appareils n'étaient-ils pas des engins d'une puissance étrangère, une arme secrète ? Mais je n'y songeai plus, me disant qu'à ma connaissance, nous n'avions pas en-

core pû réaliser de semblables avions possédant des caractéristiques aussi particulières...

« Nos cerveaux de terriens n'ont pas encore découvert des engins capables de sillonner nos cieux en silence. Donc, il doit y avoir une autre explication à ce phénomène ».

Autour de Zellik.

M. Camille Breeus s'interogeait après son observation : d'autres personnes avaient-elles noté un phénomène semblable ce jour-là, 24 septembre 1969 ?

Dans le quotidien flamand « Het Nieuwsblad » du 12 octobre 1969, plusieurs témoignages venaient en effet enrichir le dossier de Zellik. La majorité de ces témoignages sont postérieurs au 24 septembre, et concernent les premiers jours d'octobre. Dans cette série, il y en a quelques-uns situés « dans les derniers jours de septembre » ou « dans la dernière semaine de septembre ». De telles approximations ne peuvent évidemment confirmer le cas très précisément daté de Zellik. Il reste cependant deux observations qui pourraient avoir un rapport avec les engins que vit M. Breeus vers 20 h 10.

Kessel-Lo, entre 20 heures et 21 heures, le 24 septembre 1969.

Durant cette période d'une heure, une femme et sa fille de 14 ans observent un étrange objet au-dessus des Kesselbergen.

Kessel-Lo est un faubourg de Louvain, sur la route n° 2, en direction de Diest. Les Kesselbergen (Monts Kessel) se situent à quelque 1 500 mètres au nord du centre de Kessel-Lo. Aux deux premiers témoins vint s'ajouter l'époux de la dame qui mentionna que l'objet pouvait être décrit comme « un feu d'artifice » ou « un arbre de Noël ». La femme et sa fille écrivirent : « Nous aperçûmes les lumières jaunes et rouges comme celles d'un avion immobile, s'allumant et s'éteignant alternativement, pour s'éteindre enfin définitivement .»

Grimbergen, vers 1 heure du matin, le 25 septembre 1969.

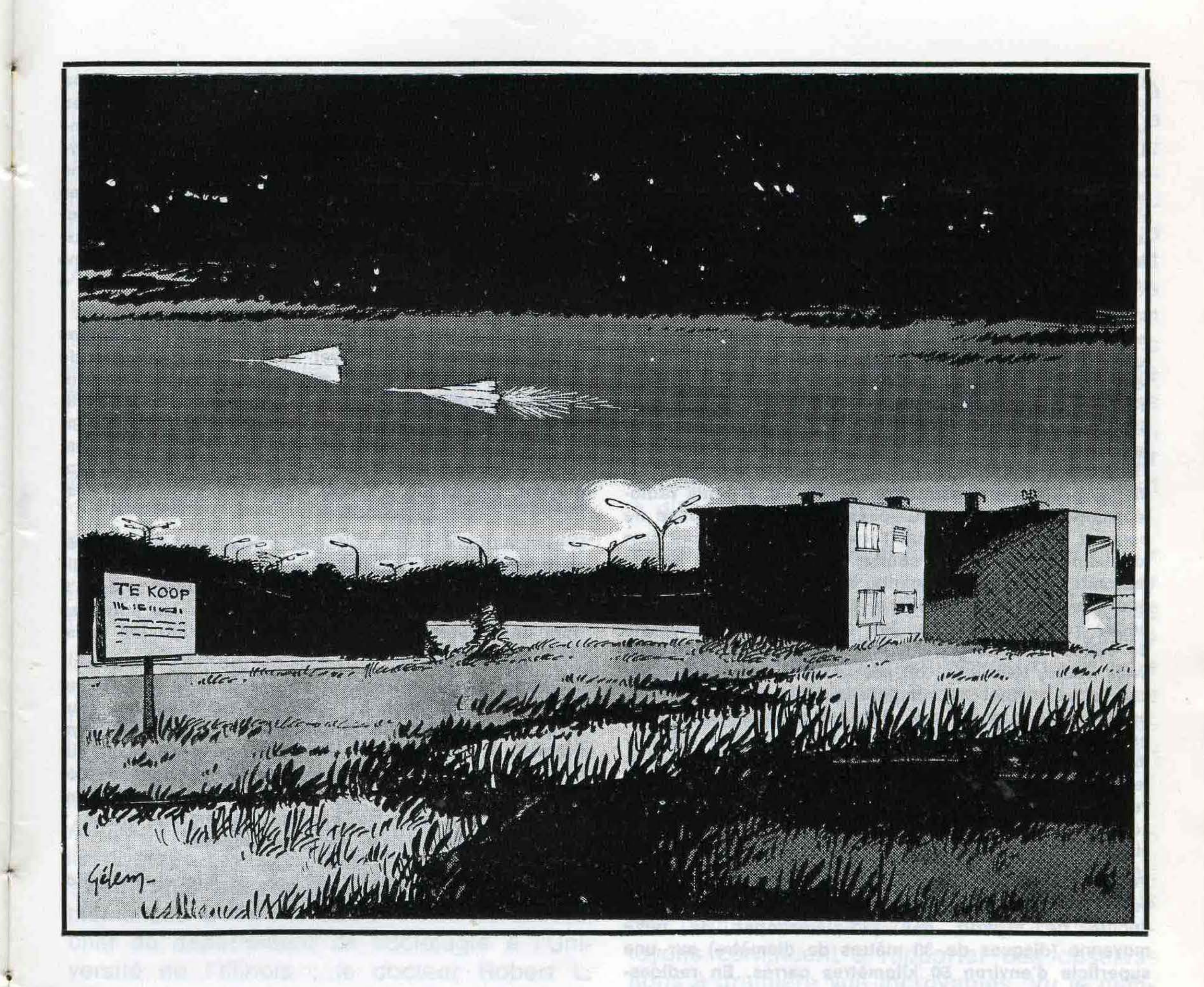
Un habitant de cette commune située à 8 km au nord-est de Zellik, resté anonyme, mentionne qu'il fut réveillé par la nervosité inhabituelle de son chien. Complètement lucide, il entendit ensuite un son insolite, qu'il décrivit comme « identique au son que feraient dix scies circulaires avec chacune un son en harmonique par rapport à l'ensemble .» Une fois à l'extérieur de sa chambre, le témoin aperçut au-dessus de Vilvorde (2 km au sud-est) et à une hauteur évaluée à 2 000 mètres (comme le cas de M. Breeus) un étrange objet dont il ne put déterminer la forme. Il s'agissait d'un ensemble de petites lumières dans le ciel, semblant tourner sur elles-mêmes, « comme certaines enseignes lumineuses », souligne le témoin. La couleur était rouge-orangé avec peut-être une dominante violette. Il suivit l'engin pendant six minutes jusqu'à ce qu'il disparaisse au-dessus de Ganshoren (commune contiguë à Zellik) et Zellik. Comme M. Breeus, ce témoin de Grimbergen fait une remarque singulière lorsqu'il écrit : « Ce n'est certainement pas un avion ; chaque jour il en passe un grand nombre au-dessus de ma tête, je sais donc très bien, comment apparaissent ceux-ci ».

Aspect chronologique des phénomènes autour de Zellik.

Les trois observations, si elles occupent trois localisations bien distinctes, nous montrent un certain écart de temps l'une par rapport à l'autre. Il y a d'abord la direction prise par la masse informe de Vilvorde vers Zellik, soit nord-est vers sud-ouest. On ne peut dès lors, se fondant sur ce sens de mouvement, et sur les heures de Zellik (20 h 10) et de Grimbergen (le 25 à 01 h 00), expliquer la chronologie en fonction du déplacement. A Zellik, M. Breeus note l'apparition des triangles « venant du nord » et Kessel-Lo, entre 20 h 00 et 21 h 00, se situe à l'est de Zellik.

Aspect topographique des phénomènes.

Les trois points d'observation ne se situent pas sur une droite, Vilvorde étant à 4 km au



nord de la ligne Zellik-Kessel-Lo. En comparant la topographie et la chronologie des événements, on note que le déplacement, s'il s'agit du même phénomène, ne peut avoir eu lieu en une fois, de Kessel-Lo à Zellik, car il serait tel, dans ce cas, qu'il remonterait le temps (01 h 00 — entre 20 h 00 et 21 h 00 — 20 h 10)... Si l'on accepte l'hypothèse d'un phénomène « intelligemment contrôlé », on peut supposer que la raison d'être de cette trajectoire courbe aurait été de contourner l'Aéroport National de Zaventem...

Il est regrettable que trois autres observations n'aient pas été datées avec précision, par suite de l'oubli des témoins. Il s'agit de celles de Braine l'Alleud en septembre, entre 18 h 30 et 19 h 00 ; Berchem Ste-Agathe (commune voisine de Zellik) fin septembre, à 21 h 00 ; Hennuyères, dernière semaine de septembre, à 22 h 30.

Enquête : **Jacques Bonabot.**

Dessins : **Gelem et le témoin.**

Informations scientifiques

Le projet « Cyclope »

Chacun a en mémoire le fameux épisode de la visite d'Ulysse chez Polyphème, fils de Poséidon, cyclope par nature et frère des forgerons de l'Etna aux ordres d'Héphaïstos, le dieu Vulcain des Romains, visite au cours de laquelle le malheureux Polyphème fut fait borgne et aveugle d'un même coup. Ces géants monstrueux ne possédaient en effet qu'un seul œil qui par son unicité devait procurer aux cyclopes une vue plus fine et plus puissante que celle des êtres normalement constitués.

C'est probablement en souvenir de cette légende que les savants américains chargés de ce programme d'études scientifiques l'ont baptisé « Cyclope ». En effet, telles des cyclopes à l'œil rivé sur le ciel, des milliers d'antennes vont scruter l'espace à la recherche d'indices provenant éventuellement de civilisations extra-terrestres. C'est la NASA, en collaboration avec l'Université Stanford à Palo Alto (Californie), qui étudie ce projet de construction de dix mille petits radiotélescopes. Les ondes radio provenant de l'espace ne peuvent être captées sur Terre que si elles ont une longueur d'onde assez courte, c'est-à-dire que seules les ondes de haute fréquence arrivent à percer l'écran que constitue l'atmosphère terrestre. De plus ces ondes radio émises par les corps célestes diffèrent de celles utilisées par l'homme pour ses communications (radio, télévision) ou ses radars : dans le premier cas, elles varient de manière quelconque comme un bruit de fond tandis que dans le second cas, l'onde est entretenue et modulée selon le message à transmettre. Si l'on veut découvrir des civilisations extra-terrestres. Il faut donc rechercher dans les ondes venant de l'infini celles qui ont un caractère cohérent semblable, par exemple, à celui de nos ondes de télévision.

Pour ce faire les savants du programme « Cyclope », sous la direction du professeur Bernard Oliver, ont décidé de répartir des radiotélescopes de taille moyenne (disques de 30 mètres de diamètre) sur une superficie d'environ 50 kilomètres carrés. En radioastronomie, plus on veut « entendre » des « bruits » venant de loin, plus il faut des antennes de grande dimension : ces dernières n'ont cependant pas que des qualités et leur imprécision à situer la source d'une émission est un handicap important. En construisant des radiotélescopes plus modestes en dimension mais plus raffinés en sensibilité et utilisables sur plusieurs fréquences, et en les disposant par milliers sur une surface assez restreinte, on espère arriver à allier les qualités des grands radiotélescopes à celles des antennes plus réduites. Dans le cadre du projet « Cyclope » on se propose donc de capter des émissions à haute fréquence provenant d'étoiles assez proches de la Terre (une centaine d'années-lumière) et la sensibilité des appareils employés devrait permettre d'explorer plusieurs milliers d'étoiles dont beaucoup sans doute possèdent des planètes et sont analogues à notre Soleil.

On va donc s'efforcer de rechercher les émissions plutôt cohérentes et essayer de les interpréter afin de peut-être y découvrir des messages (malheureusement encore hypothétiques) envoyés par des êtres intelligents. Il ne faut cependant pas oublier que ce raisonnement n'est pas forcément exact car rien ne dit que, comme nous, ces civilisations extra-terrestres emploient des ondes à haute fréquence pour leurs systèmes de communication.

C'est pourquoi tout le réseau d'antennes sera également utilisé pour l'étude des galaxies lointaines (situées à plusieurs millions d'années-lumière) puisqu'il sera environ cent fois plus sensible que les antennes dont on se sert actuellement pour recueillir les émissions des satellites.

Un projet analogue serait à l'étude pour le Benelux et on ne peut que souhaiter qu'il voit rapidement le jour et que tout comme le programme « Cyclope », il contribue à la connaissance de l'Univers et plus particulièrement des civilisations extra-terrestres dont la probabilité d'existence est aujourd'hui suffisamment évidente pour que les savants du monde entier y consacrent un peu de leurs recherches.

Michel Bougard.

Faits et opinions face aux OVNI

Symposium sur les Objets Volants Non Identifiés

Session du Comité des Sciences et de l'Astronautique — Chambre des Représentants des Etats-Unis, tenue le 29 juillet 1968. Publication gouvernementale par Clearinghouse US. Department of Commerce, Springfield, Virginia 22151.

Avant-propos du traducteur.

Le 29 juillet 1968 se tint à Washington une session de travail du Comité des Sciences et de l'Astronautique des Etats-Unis, qualifiée par le président de séance très spéciale. En effet, selon sa propre expression, « les rigides et exactes disciplines dont l'ensemble constitue la Science allaient aujourd'hui grâce au concours de six spécialistes, approcher un phénomène extrêmement curieux et controversé : les Objets Volants Non Identifiés (Unidentified Flying Objects ou UFO). »

Destiné principalement à l'information des hommes politiques, ce symposium se tint à l'initiative du député du Congrès M. J. Edward Roush. Parmi les autorités scientifiques, citons les noms suivants : le docteur James McDonald, doyen de l'Institut de Physique Atmosphérique de l'Université de l'Arizona ; le docteur Joseph Allen Hynek, conseiller scientifique auprès de l'USAF pour le problème des OVNI ; le docteur Robert L. Hall, chef du département de sociologie à l'Université de l'Illinois ; le docteur Robert L. Baker Jr. de l'Université de Californie, doyen scientifique de la Systems Science Corporation ; le docteur James A. Harder, professeur adjoint de génie civil à l'Université de Californie (Berkeley) ; le docteur Carl Sagan, astronome à l'Université Cornell.

La manière dont les conférenciers abordèrent le problème ne semble guère criticable, bien que chacun d'eux n'en ait pratiquement discuté que dans le cadre de sa spécialité. En fait, ils le considérèrent plutôt comme une question scientifique non résolue à l'heure actuelle, faisant remarquer qu'un des caractères les plus scientifiques de cette recherche était le manque de matériel expérimental certain pouvant être étudié et analysé sous tous ses aspects. Cette situation est sans doute due, pour une part, au problème lui-même, à sa brièveté, à sa soudaineté, ou à ses expressions trop variées, mais pour une autre part aussi, comme l'a souligné le Dr Hynek, aux réactions sociales extraordinaires et pratiquement uniques que ce fait scientifique suscite, à tel point que les chercheurs sérieux qui voudraient s'en occuper, risquent de se couvrir de ridicule et préfèrent se consacrer à d'autres recherches. Dans l'état actuel de la controverse, la situation est donc claire : une approche sérieuse présente de graves difficultés, que ce soit par manque d'informations ou d'échantillons probants, par dédain des spécialistes, ou encore par la faute de certains illuminés qui contribuent à discréditer le problème.

Notre but, dans cet article qui s'étendra sur plusieurs numéros, ne sera pas de discuter ou de critiquer les conférenciers ainsi que les résultats de ce symposium. En effet, comme il s'agit du seul document officiel de ce type publié à ce jour par quelque nation que ce soit, il convient de le rapporter et de le diffuser le plus possible sans déformation, adjonction ni coupure aucune.

INTRODUCTION (J.E. Roush, président).

La conférence d'introduction est très brève ; le président rappelle simplement que, depuis de nombreuses années, d'honorables citoyens continuent à rapporter des observations à première vue incroyables. Vu le manque de matériaux d'expérience et de données quantitatives, tout le monde en est encore réduit aux trois hypothèses principales sur la nature des OVNI :

— hypothèse psychologique (phénomènes hallucinatoires) ;
— hypothèse physique (phénomènes naturels non encore expliqués) ;
— hypothèse extraterrestre (engins pilotés par des visiteurs en provenance d'une ou de plusieurs civilisations avancées).

Les conférenciers présentent et défendent tour à tour chacune de ces hypothèses. Inutile de dire par conséquent qu'ils sont en désaccord ; le but de ce congrès est d'ailleurs d'étudier toutes les possibilités d'explications du phénomène, avec une attitude ou-

verte et dégagée de toute contrainte ou idées préconçues.

Le président conclut par la phrase du philosophe américain John Dewey « Tout grand progrès de la science provient de nouvelles audaces de l'imagination. »

Premier conférencier : le docteur Allen Hynek (directeur du Centre de Recherches Astronomiques de la Northwestern University — Evanston. Illinois).

Le Dr. Hynek précise qu'il parlera à titre personnel, bien qu'il soit consultant scientifique de l'US Air Force à propos des OVNI. Il se demande d'abord s'il est possible que les OVNI soient dignes d'attention scientifique, car le phénomène ne tombe pas du tout dans le champ d'investigation classique de la recherche, qui dispose généralement de mesures quantitatives effectuées en laboratoire.

« Je fus frappé par le vague des données, par la nature anecdotique des rapports, par l'absence d'analyse sérieuse, de matériel, de preuves photographiques certaines, de données quantitatives, de tout ce qui fait partie intégrante du cadre de travail du scientifique.

« Le doute qui plane, par conséquent, dès que l'on touche à ce problème, a engendré un état d'esprit qui prédispose à la partialité et qui incite les uns à l'emballement, les autres au mépris. D'autre part, beaucoup de gens s'y sont intéressées pour des raisons d'intérêt personnel : depuis l'écrivain qui flaire l'occasion de publier un livre à fort tirage jusqu'aux soi-disant prêtres de nouvelles religions qui décrivent les UFO comme les sauveurs de l'humanité, et qui pourtant, la plupart du temps, n'ont jamais rien vu.

« Cette situation malsaine poussa l'USAF à enquêter sur la question et à choisir des consultants spécialistes. Promptement, il fut clair que 70 % des cas n'avaient pas de causes astronomiques ; ils furent expliqués aussitôt par les psychologues.

« Et pourtant, les rapports sur les UFO ayant une valeur scientifique sont ceux qui décrivent des phénomènes aériens qui continuent à défier l'explication en termes de physique ou d'astronomie conventionnels. Il est donc logique que les rapports de personnalités compétentes qui signalent, entre autres, des animaux effrayés, des lampes qui s'éteignent ou des moteurs qui s'arrêtent lors de l'apparition d'UFO, soient particulièrement dignes d'intérêt.

« Malheureusement, cette littérature, par peur du ridicule de la part des témoins, est pratiquement impossible à trouver ; c'est ainsi qu'actuellement, si le problème fondamental est de savoir ce que sont les UFO, le problème réel est de trouver des données pour une étude scientifique appropriée.

« Il serait utile, afin de sélectionner au mieux les observations, de se limiter aux cas où les témoins au minimum sont présents dont au moins une personne est rompue aux phénomènes aériens : pilote, astronome, opérateur d'aérodrome... D'autre part, il faut au moins une minute pour que tous les détails puissent être relevés à moins que l'enregistrement, comme sur les radars, puisse être effectué rapidement et fournir un ensemble de données pouvant être déchiffrés à l'aise par la suite.

« Il sera alors possible de faire le choix entre

— Les phénomènes naturels inexpliqués, auquel cas il serait urgent de les étudier d'une meilleure manière.

— Les phénomènes non naturels, auquel cas nous devrions voir comment les interpréter en termes de ballons ou avions. »

De toute façon, ainsi que le docteur Hynek le soulignait dans un article ancien (J. OPT. SOC. AMER. 43, 311, 1953), il est urgent d'établir certaines vérités concernant les OVNI :

— « seuls ceux qui croient a priori rapportent des observations. Rien n'est plus faux ; c'est la plupart du temps le contraire.

— les observations sont rapportées par des gens peu dignes de foi, instables et mal informés : c'est vrai dans certains cas, mais elles proviennent en grand nombre aussi de gens dignes de foi, stables et très bien informés, et ce sont aussi eux qui font les meilleurs rapports.

— les observations ne proviennent jamais de scientifiques. C'est faux, sans équivoque.

Quelques-uns des meilleurs rapports émanent d'eux ; il est cependant vrai que les scientifiques rechignent à écrire un rapport publié et qu'en général, ils demandent l'anonymat.

— les observations sont toujours vagues. C'est faux, plusieurs centaines de cas sont parfaitement détaillés.

— l'Air Force n'a pas de preuve que les UFO soient d'origine extraterrestre ou représentent une technologie avancée. C'est vrai, mais ne veut pas dire que l'Air Force possède des preuves à l'encontre de ces deux hypothèses. Aussi longtemps que ces Objets Volants resteront Non Identifiés, le débat restera ouvert.

— la publicité engendre des observations : on ne peut nier que le grand nombre de cas publiés incitent des observateurs amateurs à voir des UFO là où il n'y en a pas, mais ce n'est certes pas la seule cause des rapports.

— les UFO n'ont jamais été enregistrés au radar ou photographiés par des caméras spéciales pour météores ou satellites. Ce n'est pas la même chose que de dire que ces instruments ont souvent enregistré des scintillements ou des traces inexpliqués.

« En conclusion, je crois que les UFO constituent un phénomène éminemment digne d'intérêt. Si on me demande pourquoi, je répondrai « Comment savoir où peut conduire la curiosité scientifique ? ». Si le seul but de l'étude est de satisfaire la curiosité humaine, de sonder l'inconnu, d'entamer une aventure intellectuelle, il est parfaitement en ligne avec ce que la science a toujours fait, et la curiosité scientifique a toujours, sans exceptions, été payante. »

(à suivre)

Traduit et résumé par **André Boudin.**

Avis

En raison d'une abondance particulière de membres dans la région liégeoise, il nous semble opportun d'y créer une première section régionale de la SOBEPS.
Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait qu'il faudrait avant tout trouver des responsables régionaux disposant du temps nécessaire pour animer cette section et d'un local pour les futures réunions.
Nous prions donc les membres intéressés par cette proposition de se mettre le plus tôt possible en rapport avec nous.

Chronique des OVNI

C'est en 1947 que le public prit pour la première fois conscience à l'échelle mondiale de l'importance du phénomène OVNI. Mais on ne peut, loin de là, situer en cette année capitale l'origine première du problème, car c'est tout au long de l'histoire de l'humanité qu'on peut trouver des documents attestant le passage dans le ciel de disques argentés, roues de feu et autres boucliers ardents. Tous les textes sacrés des Civilisations Anciennes en font état sous une forme plus ou moins imagée.

Dans la présente rubrique, nous reprendrons les faits les plus importants, auxquels les chroniques du temps passé ont fait un large écho. Si la forme des témoignages et leur vocabulaire varient bien sûr d'une époque à l'autre en fonction des croyances et du degré d'instruction, le fond reste remarquablement inchangé et constitue une base intéressante pour une étude comparative.

Aujourd'hui, nous avons choisi de vous relater l'affaire de la péninsule de Gallipoli, détaillée par Charles Garreau dans « Soucoupes Volantes, vingt ans d'enquêtes » (Editions Mame — 1971).

Au cours de la campagne des Dardanelles, en 1915, les troupes alliées affrontaient l'armée turque dans la péninsule de Gallipoli (Turquie). Le 21 août, un bataillon britannique, le 5e régiment de Norfolk, vint en renfort auprès des troupes Anzac (Corps d'armée australien et néo-zélandais). L'attaque eut lieu à la côte 60, élévation de terrain dans le sud de la baie de Suvla. D'après le livre de campagne, le cinquième régiment fut soudain enveloppé par un brouillard intempestif, sur lequel se reflétaient les rayons du soleil. L'éclat était tellement vif que les observateurs d'artillerie en furent éblouis. Dès ce moment, on ne revit plus jamais les 250 hommes.

La source première de ce témoignage est le récit que Fred Reichart, de Matada, transcrivit dans son journal. Cinquante ans plus tard, Gordon Turkey, représentant du cercle français « Lumières dans la Nuit », ainsi que Bill Miller tentèrent une reconstitution des faits.

« Le jour s'était levé clair, sans nuages, relate Reichart, à l'exception toutefois de peut-être 6 à 8 nuages en forme de pains — qui se tenaient stationnaires au-dessus de la côte 60... Se trouvait également stationnaire, à même le sol, juste en-dessous de ce groupe de nuages, un autre nuage semblable quant à la forme, mesurant environ 250 mètres de long, 60 de hauteur et autant de large.

« Ce nuage donnait l'impression d'être solide. Un groupe de 22 hommes pouvaient l'observer à partir de leurs tranchées pratiquées à quelque 2500 mètres de là.

« Après avoir changé de place par la suite, poursuit Reichart, ce singulier nuage recouvrait entièrement un lit de torrent desséché et nous pûmes distinguer parfaitement ses côtés et ses extrémités. Sa couleur était gris clair, comme celle des autres nuages.

« La troupe marcha alors vers la côte 60 et, parvenue au niveau du nuage s'y engouffra, pour ne plus en ressortir. Après une heure, quand il eut absorbé le régiment dans sa totalité, le nuage s'éleva et alla rejoindre les autres parfaitement immobiles, malgré un vent du sud animé d'une vitesse de 6 à 7 km/h. La formation au complet fila vers le nord, en direction de la Bulgarie.

« Le régiment indiqué fut porté « disparu » ou « anéanti », termine Reichart, et lors de la capitulation turque, en 1918, la première chose que l'Angleterre exigea de la Turquie fut le retour de ce régiment. La Turquie répondit qu'elle n'avait jamais fait ce régiment prisonnier, ni même été au contact avec lui, et qu'elle ne connaissait pas son existence. »

Charles Garreau cite l'ouvrage du capitaine-pilote Jean Plantier « La Propulsion des Soucoupes Volantes par action directe sur l'atome », paru en 1955 (Editions Mame) où il nous donne une explication possible de ce phénomène, imputable à un véhicule aérien évoluant par manipulation du champ gravitationnel (voir rubrique « Etude & Recherche ») ; « ... il est évident, dit-il, que les molécules d'air prises dans le champ antipesanteur, étant allégées par rapport à leurs voisines, obéissent au principe d'Archimède et se mettent à monter : il se forme une colonne d'ascendance. Mais qui dit ascendance, dit expansion, et qui dit expansion dit condensation. Donc, tout engin immobile

dans un milieu atmosphérique saturé d'eau doit créer un petit cumulus. » Voilà notre nuage cigaroïde pleinement élucidé, du moins dans sa position verticale. Resterait à expliquer l'horizontalité du nuage : on peut y arriver à la rigueur par une application du théorème de composition des forces, à condition de supposer que le cigare n'est jamais rigoureusement horizontal...

Gérard Landercy.

Lu pour vous

Soucoupes Volantes Vingt ans d'enquête

par Charles Garreau.

Il est probable que nombre de nos lecteurs connaissent déjà Charles Garreau qui dès 1954 publia « Alerte dans le ciel ». Cet ouvrage — malheureusement épuisé — était l'expression des sentiments d'un honnête homme confronté à ce mystère des survols de notre planète.

Charles Garreau, journaliste à « France-Soir », fut un des pionniers de cette tâche encore inachevée qu'est l'étude OBJECTIVE d'un phénomène donnant autant sujet à des réactions passionnelles que cette surveillance à laquelle notre planète est soumise. En effet, devant ces manifestations inexpliquées — ce qui ne signifie pas inexplicables — les prises de position ont été très diverses.

Il y a ceux que Charles Garreau baptise avec bonheur « les autruches ». Puisqu'eux n'ont pas vu de soucoupes, celles-ci n'existent que dans l'imagination de gens au cerveau déréglé. Position simple — aussi simple que celle de l'Eglise romaine contraignant Galilée à se rétracter.

Il y a également la position ambigüe qu'adoptèrent les autorités de l'U.S. Air Force suivies par les « mandarins » de la Science Officielle. Charles Garreau consacre vingt pages passionnantes à l'histoire du « Bluff des Commissions d'enquête américaines ». Ce bluff, l'auteur le démontre grâce aux proclamations d'un savant américain James McDonald.

Celui-ci a professé dans diverses universités et il était titulaire de la chaire de physique atmosphérique à l'Université de l'Arizona, au moment de sa mort en juin 1971.

Le professeur McDonald — après avoir fait confiance aux autorités de l'U.S. Air Force — s'aperçut que celles-ci avaient mené les recherches « d'une manière superficielle et incompétente ». Le 22 août 1967, lors de la réunion annuelle de la « Société américaine des Directeurs de journaux » à Washington, il laissa éclater son indignation de chercheur et de savant.

Une partie de cette allocution est reprise dans l'ouvrage de Charles Garreau. Elle est de nature à nous faire réfléchir sur la façon dont — malgré les fantastiques moyens d'information d'aujourd'hui — quelques

hommes, qui ne font guère preuve d'une grande probité intellectuelle en l'occurence, peuvent dissimuler des événements importants à des contemporains qui font confiance à l'autorité morale émanant de leurs fonctions.

Ajoutons que le texte complet de l'allocution du professeur McDonald a été publié dans un numéro spécial de la revue du G.E.P.A., groupement français présidé à l'époque par le Général de l'Armée de l'Air Lionel Max Chassin, décédé depuis

Pour McDonald les OVNI sont **des sondes extraterrestres**. Il considère que cette hypothèse à laquelle il est contraint de se rallier « est extrêmement choquante pour notre vanité ». Le discrédit que l'U.S. Air Force a tenté de jeter sur le problème est aisément compréhensible. Il n'est pas d'usage que des militaires avouent qu'il manque « des boutons de guêtre ». Dès lors comment les autorités de l'U S. Air Force, dont le rôle essentiel est de maintenir l'espace aérien des Etats-Unis totalement inviolé, pourraient-elles déclarer officiellement qu'elles ne sont plus capables d'assumer cette mission ?

Dans un chapitre suivant, Charles Garreau relate de multiples observations dont plusieurs paraissent irréfutables. Citons celle de M. Chapuis. astronome de l'Observatoire National de Toulouse, celle des deux cosmonautes américains Frank Borman et James Lovell alors qu'ils pilotaient Gemini VII, ou encore celle du jésuite Bénito Reyna, professeur de physique mathématique à l'Université del Salvator à Buenos-Aires. Il serait puéril de tenter de faire croire que de tels personnages sont des faibles d'esprit, prêts à croire n'importe quoi.

Charles Garreau poursuit en feuilletant ce qu'il faut bien appeler « le dossier de l'étrange ». Dans cette partie de l'ouvrage il met en parallèle des événements troublants qui ACTUELLEMENT échappent à toute explication plausible.

L'ouvrage se termine par l'exposé d'une thèse sur l'énergie qui donnerait aux OVNI leurs extraordinaires performances. Cette hypothèse se fonde principalement sur les découvertes d'un chercheur français M. Marcel Pagès, Docteur en médecine et ingénieur physicien. Ce savant œuvre depuis sa jeunesse — il est né en 1904 à Perpignan — sur le domaine de l'antigravitation. Ses travaux sont d'une telle qualité qu'ils lui valurent d'être membre fondateur du « Centre international de recherches sur la gravitation » lorsque celui-ci fut créé à Rome en 1961. Disons en bref que le principe de base des travaux du Docteur Pagès est qu'il n'y a pas d'attraction dans la nature : il n'y a que des forces répulsives, et les corps ne s'attirent que parce qu'ils sont repoussés par ce que nous appelons erronément le vide.

En fin d'ouvrage, le lecteur trouvera une liste donnant tous les renseignements utiles sur les différents groupes privés d'enquêtes et d'études ainsi qu'une bibliographie de base pour ceux qui veulent en savoir plus.

Le dossier reste ouvert, écrit Charles Garreau. Il est important qu'on ne puisse le refermer et que chaque pièce nouvelle y soit versée. La lecture de ce passionnant ouvrage convaincra, pensons-nous, ceux qui en douteraient encore.

Jean Grihanster.

(Charles Garreau — SOUCOUPES VOLANTES vingt ans d'enquêtes. MAME Editeur. 187 F)